

# DÉTECTIVE

## Le hameau du péché



**A Thorée, dans la Loire, deux amants, Isabelle Martin et son beau-frère, ont tué le mari, puis l'ont fait brûler dans l'âtre de la ferme.**

(Lire, pages 12 et 13, l'enquête détaillée de notre envoyé spécial Henri Danjou.)

AU SOMMAIRE { Vole-t-on des enfants?, par F. Dupin. — Une nuit avec les « fonceurs », par Augustin Rodet. — L'exode, par Marcel  
DE CE NUMÉRO { Montarron. — Criminel par hypnose, par Jean Vildrac. — Les pistes du crime, par le « brigadier » Louis Riboulet.

# Le bertillonage de la peinture

## Présence nécessaire

Un incident significatif qui s'est produit l'autre jour, à la Cour d'Assises de la Seine, a illustré d'une manière frappante le thème de nos dernières chroniques : c'était au procès de Mme Gabrielle Joron qui tenta de tuer un Chilien, M. de Astoreca, peu désireux, semblait-il, de venir à la barre évoquer des souvenirs de jeunesse, d'amour ou d'autre sorte...

M. de Astoreca, que la balle de revolver blessa, mais qui, fort heureusement, n'a conservé de la blessure qu'une sensation désagréable, était un témoin capital ; mieux, c'était « le » témoin du procès...

Devoir du témoignage, avouons souvent écrit et développé ce principe...

M. de Astoreca en avait sans doute jugé autrement, puisque, si nous en croyons les affirmations du défenseur de l'accusée, M<sup>e</sup> de Moro-Giafferri, le riche Chilien avait, par une coïncidence singulière, quitté Paris l'avant-veille du procès...

Certes, répliqua-t-on au banc de la partie civile, était-il parti pour l'Espagne, auprès d'une sœur ; mais le sentiment d'affection fraternelle ne devait pas l'emporter sur l'impérieux devoir moral qui devait commander à M. de Astoreca de répondre « présent » à l'appel de son nom.

Et c'est ici que nous devons féliciter les magistrats de la Cour d'Assises de la Seine, le Président Devisé et l'avocat général Gaudel, dont l'esprit de justice est apprécié de tous, de leur décision. L'ardent M<sup>e</sup> de Moro-Giafferri ne pouvait se passer de M. de Astoreca ; on devine le sens des questions qu'il aura la curiosité de lui poser ; on est persuadé en tout cas de l'intérêt qu'il prendra — et que chacun prendra — à voir, face à la Cour, l'homme qui faillit être tué et qui, dans sa vie, commit — on l'a dit — à l'égard de l'accusée, un certain nombre d'imprudences.

En tout cas, sa présence était indispensable.

La Cour en a jugé ainsi, puisqu'elle a renvoyé l'affaire à une autre session, pour permettre à M. de Astoreca de revenir d'Espagne, après sa tournée de famille, et de déférer à la citation de M. le Procureur général.

Nous devons signaler le fait, que tous les chroniqueurs judiciaires ont rapporté, et lui donner sa véritable valeur, car il est rare.

L'incident de la Cour d'Assises de la Seine, grâce à son retentissement, ne pourra qu'être des plus profitables : il marquera dans l'opinion publique le rappel d'un devoir, trop souvent méconnu ou négligé, sans lequel on ne saurait faire de bonne justice.

Pour atteindre ce but, il est peu de moyens plus efficaces que celui qui, sous forme de leçon, vient d'être donné par de grands magistrats.



Les deux aspects du même portrait "La vieille Gouvernante" de Bonington : la reproduction normale et la radiographie de la toile, permettent d'en divulguer la structure organique.

Aussi sévère que fût leur choix, aussi docte leur expertise, il n'est guère de collections de tableaux — publiques ou privées — ou n'ait réussi à se glisser quelque « chef-d'œuvre » apocryphe. Les « attribués à... », qui fourmillent dans les musées, dénotent déjà l'hésitation, l'incertitude des aérographes d'esthéticiens chargés d'identifier et d'agréer les toiles pour le compte de l'Etat.

Quant aux amateurs, même éclairés, qui ne se fient, pour se rendre acquéreur d'une peinture qu'à leur « flair », à leur goût, aux conseils évidemment intéressés du revendeur, les risques qu'ils courent de se faire refiler un « à la manière de... » sont considérables, tant est prodigieuse la virtuosité des artistes du « faux » et tant étaient précieuses jusqu'ici les moyens scientifiques d'authentification d'une œuvre.

Les scandales plus ou moins retentissants qui éclatent de temps à autre et qui purgent le marché de quelques pseudo « Rembrandt » dont certains antiquaires du Nord prétendaient tirer gloire et profit, de plus nombreux « Millet » fabriqués en série, à Barbizon, par l'association Millet fils-Cazeaux, de faux Picasso, de faux Othon Friesz, etc., retirés de la circulation à la requête des artistes plagiés, ne mettent en lumière qu'une infime partie du mal.

Je connais, pour ma part, un certain nombre de *Mary Cassatt*, traitées au crayon de couleur, à la vérité non signées, mais que les marchands ont vendues pour d'incontestables Degas. Les cimaises qui s'en parent en tirent actuellement vanité alors que, vu la modicité relative du prix demandé et vu, surtout, le nombre catalogué d'exemplaires de *Mary Cassatt*, gravées ou au pastel, celles dont je parle ont les plus grandes chances d'être des « pannes ».

S'il n'y a encore là que présomption de faux, je me rappelle, en tout cas, avoir vu, un peu avant la guerre, dans une des cases de « la caserne », 9, rue Campagne-Première, un bohème nordique fignoler consciencieusement des scènes du Vermland ou de la Dalécarlie, les signer *Zorn* ou *Karl Larsson*, et j'ai pu, un peu plus tard, en contempler quelques-unes dans de luxueuses vitrines de la rive droite.

Tout Montparnasse sait aussi qu'une officine de faux tableaux a fonctionné à pleins bras, voici quatre ou cinq ans, sous la direction d'un piètre et graveleux feuilletonniste qui se chargeait d'écouler la marchandise. De l'impresionnisme au cubisme, il n'est guère de signatures cotées dont on ne chipât subtilement la manière, et la combinaison durerait peut-être encore si l'impresario, quelques « affaires » ayant été brillamment réussies, n'avait oublié de régler les comptes de ses fabricants...

Encore un souvenir du même genre : C'était dans le studio d'un riche négociant de la rive droite qui, en vieillissant, se piqua d'être grand collectionneur et philanthrope.

Un poëtereau de la dernière cuvée, qui lui avait déjà cédé au prix fort les originaux manuscrits de quelques poèmes en prose sur Van Gelder et sur Chine, vint un jour lui rendre visite, un carton sous le bras. Pressé d'argent, il cherchait à se défaire, la mort dans l'âme, de quelques aquarelles, gouaches et dessins, à lui dédiés par plusieurs artistes de ses amis. Le collectionneur fit un choix, puis :

— A combien me laissez-vous ça ?  
— Celui-ci, 1200.  
— Cher ! Trop cher !  
— 1000. Mais c'est bien parce que c'est vous et je ne peux pas au-dessous. Surtout, ne le montrez pas tout de suite. Si un tel savait que je m'en suis dessaisi, c'en serait fini entre lui et moi !  
— Ma parole. Et les deux autres ?  
— J'hésite. Je ne sais plus. Faut-il que je sois démuné pour en arriver là... Mes amis. Les meilleurs de mes amis.

Non, je ne peux pas, vraiment, je ne peux pas...

Et le poëte éclata en sanglots. Condoléances. Porto. Réconfort. Nouveau débat...

Finalement, le collectionneur acheta 8.000 deux graphiti plus ou moins rehaussés signés « Max Jacob » et « Jean Cocteau » que le poëte déconfit avait torchés la veille, en son après-midi.

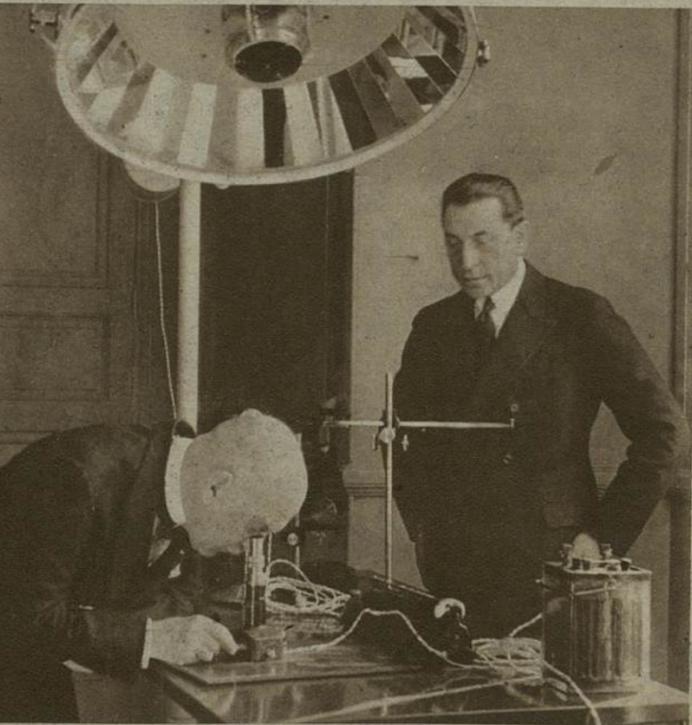
C'est pour parer à semblables mécomptes, bien plus fréquents qu'on ne



Un tableau sous la lumière rasante du projecteur du D<sup>r</sup> Perez.

le soupçonne, qu'un « institut pour l'étude scientifique » des peintures fut inauguré au Musée du Louvre, le 14 octobre dernier, par MM. Pestsche, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts et Paul Léon, directeur des Beaux-Arts.

Cet « Institut », qu'on appelle aussi le « laboratoire de pinacologie », a été créé de toutes pièces et offert au Musée du Louvre par M. Mainini, professeur à la Faculté de Médecine de Buenos-Ayres, conseiller scientifique de l'Ambassade de la République Argentine à Paris, et par M. le Docteur Fernando Perez, ancien ambassadeur de la République Argentine à Rome.



Le Docteur Fernando Perez (à gauche) et le professeur Mainini procèdent à l'examen microscopique d'une toile.

Après avoir passé de nombreuses années d'étude à découvrir, puis à mettre au point les instruments d'optique qui assurent un contrôle esthétique désormais infaillible, MM. Mainini et Pérez ont eu la généreuse pensée de doter la France, la première dans le monde, de ce matériel scientifique complet et perfectionné.

Il comprend :  
1° Des appareils radiographiques (rayons X et ultra-violet) qui permettent un examen direct, une véritable radiographie de l'empâtement des tableaux.

Nous donnons ci-contre une épreuve de radiographie, exécutée au Musée du Louvre. C'est celle d'un excellent portrait de Bonington, *La Vieille Gouvernante*, dont nous publions également la reproduction. On peut ainsi se rendre compte de la netteté avec laquelle transparait la toile même sur quoi fut peint le portrait, de même que ressortent seuls et le schéma du dessin dans lequel l'artiste inscrivit son chef-d'œuvre et certaines masses d'apprêts et de fonds qui ont formé comme la structure organique essentielle, le squelette du tableau.

2° Un projecteur à « lumière rasante et monochromatique », procédé dont le docteur Fernando Perez est l'inventeur. Que la toile soit recouverte au couteau, broyée, enduite au pinceau fin et délicatement vernie, elle n'en révèle pas moins, quand elle est soumise à l'épreuve de cette fantastique « lumière rasante », des aspérités spécifiques considérablement accentuées par le jeu de l'ombre projetée et qui divulguent en l'amplifiant cent fois la manière, le procédé, le secret de fabrication de son auteur.

3° Une sorte de table de lumière adhésive de laquelle sont exposées les toiles pour qu'en soient percées à jour les stratifications de couleurs et d'enduits, et, pour ainsi dire, la texture.

Ces opérations successives, en établissant les caractères individuels de chaque œuvre, établiront son identité et garantiront son authentification absolue.

Un fichier des œuvres soumises à cet examen complet est en cours d'établissement, au Musée du Louvre. M. Cascianelli, expert photographe des Musées italiens et opérateur de MM. Pérez et Mainini, a déjà établi 1700 épreuves qui constituent une sorte de « pedigree » officiel, les « papiers d'origine » indiscutables de 1.700 chefs-d'œuvre, pour lesquels les « faux » sont désormais impraticables.

Ce « sommier » de l'identité d'un tableau réunit : une feuille historique ; une feuille iconographique et de composition ; une feuille de perspective et de dessin ; une feuille chromatique et une feuille d'état.

Alors qu'il était relativement facile, pour un virtuose du faux, d'imiter l'aspect extérieur d'un chef-d'œuvre, il lui sera cette fois, impossible d'échapper au rigoureux, à l'implacable contrôle de notre « laboratoire de pinacologie ».

Les collectionneurs et les amateurs depeinture ne pourront que s'en réjouir.

Marcel SAY.

## Le Temple du droit

Nulle cause ne peut mieux faire comprendre ce qu'est la Cour de cassation, — Temple du droit, — que le procès intenté à la Compagnie générale des Eaux de Lyon, déclarée responsable de la terrible épidémie de fièvre typhoïde qui fit dans la région lyonnaise tant de victimes.

Devant le tribunal correctionnel de Lyon et devant la cour d'appel, on avait, pendant de longues audiences, discuté à l'aprem : interrogatoires tumultueux, après controverses entre les experts cités par le Parquet et ceux que la défense avait convoqués, échange heurté des thèses de l'accusation et des prévenus...

Tout cela, consigné sur des feuilles d'audience ou dans les rapports, reposait dans les dossiers.

Et puis, au dernier échelon de la procédure, devant la cour suprême, tout s'est concentré comme en un « extrait » de droit, où seuls les principes juridiques avaient été recueillis, à la suite d'un filtrage savant.

Et ce qui avait duré des jours et des jours s'est trouvé terminé en une seule après-midi : exposé de l'affaire, plaidoiries, conclusions et, pour achever, un arrêt de quelques lignes.

\*\*\*

## Après la démission de M<sup>e</sup> Poincaré

La démission de M<sup>e</sup> Raymond Poincaré de ses fonctions de bâtonnier n'était évidemment pas inattendue, mais depuis plusieurs semaines on l'annonçait et, comme les choses qu'on attend, on finissait par être sceptique et l'on pensait que l'ancien président de la République ferait sa rentrée au palais, le 5 décembre, lors de la Conférence du stage.

C'est pourquoi, malgré tout, lorsque, la semaine dernière, la nouvelle de la démission du bâtonnier Poincaré circula dans les couloirs, elle provoqua quelque émoi.

Les conséquences de ce geste, surtout, firent l'objet de toutes les conversations : certains avaient pensé tout d'abord qu'il conviendrait, dans une pensée de déférence, de ne pas accepter tout de suite la démission et qu'on pourrait instituer au Conseil de l'ordre une sorte de Régence, pendant quelques semaines ; après quoi la démission aurait été définitivement consacrée...

Mais cette « Régence » n'était pas prévue par la tradition et le projet en resta là : le 3 novembre, on élira le bâtonnier et cette élection qui d'ordinaire est une simple formalité — le futur chef de l'ordre étant depuis un an indiqué — pourrait bien cette année être marquée par une agitation exceptionnelle.

\*\*\*

## L'homme aux dix mille portraits

A la demande de la police viennoise, il y a quelque temps, la Sûreté arrêtait, à Paris, le nommé Georges Kahane, escroc international qui, malgré ses 23 ans, a déjà eu souvent affaire à la police.

En juillet 1930, il avait escroqué de 20.000 francs une banque viennoise. C'est alors que les enquêteurs viennois constatèrent qu'il avait projeté une énorme escroquerie qui fut éventée par sa fuite. Il s'était fait préparer 10.000 épreuves d'une photographie d'une charmante jeune fille et s'était procuré les adresses de 53.000 Américains fortunés. Il engagea un vieux fonctionnaire retraité comme secrétaire et lui donna pour mission d'écrire à tous ces gens riches une lettre les suppliant de lui envoyer un dollar seulement pour qu'il puisse épouser sa jolie fiancée.

Lorsque la police découvrit le pot aux roses, 3.000 circulaires étaient déjà prêtes à partir.

## Publicité de « Détective »

Adresser tout ce qui concerne la publicité de *Détective* à : Néo Publicité, 35, rue Madame, Paris (VI<sup>e</sup>).

La présentation de ce numéro est de Pierre Lagarrigue

# Vole-t-on des enfants?



A la sortie des écoles ou des institutions de jeunes filles, dans les jardins publics aussi, des sadiques regardent les fillettes aux jambes nues et guettent le moment où l'une d'elles, isolée, deviendra peut-être une proie pour leurs désirs de malades.

**D**ETTE de Nanteuil de Labarre, revenant du lycée, allait rentrer chez elle, lorsqu'elle vit un homme qui s'approchait en courant. Elle se sentit bousculée, puis serrée au bras. Elle prit peur. Mais avant qu'elle eût poussé un seul cri, l'homme déjà gagnait une auto rangée le long du trottoir et fuyait.

La jeune fille et son frère, qui assistait à la scène, s'imaginèrent qu'elle venait d'échapper à un rapt. Par chance, ils purent prendre au vol le numéro de l'auto qui s'enfuyait. Par chance, pour le pseudo-ravisseur...

Retrouvé et amené au commissariat de police du quartier, l'homme n'eut point de peine à convaincre le magistrat qu'il y avait méprise sur ses intentions. Il sortait en courant d'un bureau de tabac et il ne put éviter la jeune fille qu'il bouscula légèrement. Il la retint par le bras pour qu'elle ne tombât point. C'était là tout son crime.

On frémit à penser aux développements qu'eût pris cette affaire si le gentleman n'avait pas été retrouvé tout de suite. C'eût été une grande mobilisation de fins limiers, de journalistes, de hardies hypothèses et de romans-feuilleton.

■ ■ ■

Les histoires de rapt, bien qu'elles deviennent de plus en plus rares, ne se terminent pas toutes avec le même bonheur. Ces jours-ci — exactement le 20 octobre, vers huit heures du matin — un groupe d'enfants se rendait à l'école. Soudain, route de Gy, une auto s'arrêta près d'eux. Plusieurs hommes en descendirent qui prirent le jeune Habert, âgé de 8 ans, le portèrent rapidement dans leur voiture et filèrent.

Les enfants prévinrent le maître d'école; celui-ci avisa aussitôt la gendarmerie et le père du petit garçon, mais les ravisseurs étaient déjà loin.

Le mystère fut vite éclairci. Voilà deux ans, en septembre 1929, Mme Habert avait quitté le domicile conjugal. Dernièrement, elle fut prise du désir subit et violent de revoir son fils. S'adresser au père? Elle y pensa, mais elle comprit que jamais elle n'obtiendrait une faveur à laquelle sa conduite, sa fuite du domicile conjugal ne la destinaient point. Elle prépara, de complicité avec son ami, la petite expédition (qui devait réussir) de l'enlèvement de l'enfant, mais cela va peut-être lui occasionner maintenant quelques ennuis juridiques.

La plupart des rapt d'enfants, de nos jours, n'ont d'ailleurs pas d'autres raisons que le désir de l'un des époux, le mari ou la femme, de revoir et de vivre encore avec l'enfant dont ils sont séparés.

C'est ainsi que se produisit le 23 janvier 1929, un enlèvement qui faillit avoir d'assez graves conséquences.

M. Franck O. Woodward, un milliardaire américain, vivait séparé de sa femme à la suite d'un différend dans lequel il n'avait pas eu le beau rôle.

De sorte qu'il y avait gagné d'être privé de voir jamais les deux beaux enfants, Ruth Pessis, âgée de 13 ans, et son frère Franck, 9 ans, qui étaient les siens autant que ceux de sa femme et qu'il adorait. Cette séparation lui était intolérable. Il décida de surprendre les enfants. En bon Américain milliardaire, il n'épargna pas les dollars et ne recula pas devant les moyens.

Il alla trouver, un jour, le directeur d'une agence d'une police privée.

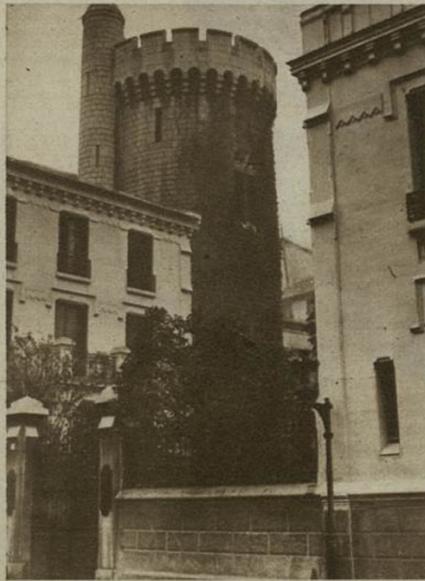
— Je veux reprendre mes enfants, qui habitent avec leur mère dans un hôtel particulier dont je fais les frais, 88, rue de la Faisanderie. Voilà mes papiers, qui prouvent que je dis vrai. Faites d'abord une enquête sur mon compte pour vous convaincre tout à fait que je suis un gentleman, puis, ensuite, agissez. Voilà aussi un chèque de 100.000 francs pour vos premiers frais. Vous ferez votre prix quand l'enlèvement aura réussi.

Avec de pareils arguments, on mènerait au bout du monde bien des directeurs d'agences... Celui-ci n'ayant que quelques pas à faire dans Paris et que quelques hommes à réquisitionner pour réussir une affaire qui se présentait « en or », tant à cause de sa simplicité que de son profit, trouva que la cause de M. Woodward était excellente et qu'il faisait œuvre pie en la servant.

Il avait compté sans M. Forster, le directeur de l'institution où les deux enfants suivaient des cours, 88, quai de Tokio.

Lorsque, suivant le cérémonial ordinaire en pareil cas, l'auto du policier privé se fut arrêtée devant l'institution, que deux hommes en fussent descendus et qu'ils se fussent emparés des deux petits qui criaient et se débattaient, M. Forster surgit. Il y eut une bagarre au cours de laquelle M. Forster brisa une glace et se sectionna une artère.

Les détectives privés n'en conservèrent pas moins leurs proies qu'ils conduisirent à toute allure au Havre. Un paquebot quittait le port, dans la nuit même, pour New-York. Les billets étaient pris; le père attendait sur le quai de la Transatlantique. Ce fut une belle randonnée. Tout le long de la route, les détectives pensaient à l'homme blessé, qu'ils avaient laissé tout sanglant le long du trottoir; ils pensaient aussi qu'une grave panne compromettrait singulièrement le succès de l'entreprise. Aux premières maisons du Havre, ils res-



L'institution de jeunes filles où Mademoiselle de Nanteuil suivait des cours

pirèrent. Le père des enfants s'arrangerait plus tard avec M. Forster, pour le prix du sang perdu et de l'artère endommagée.

■ ■ ■

Dans n'importe quel roman d'aventures à épisodes et rebondissements, le rapt joue son rôle. Mais les temps sont révolus des chevauchées héroïques dans les nuits noires, avec quelque beau sire qui avait jeté en travers de sa monture le corps pantelant d'une jeune vierge, destinée aux caprices d'un prince.

Maintenant on procède comme un aviateur à San-Diego qui, en juin 1927, enleva dans son appareil une jeune fille de la ville, Miss Moorett-Burke, dont il était fort épris, sans être payé de retour. « Il faudra bien qu'elle consente à m'épouser; quand nous serons là-haut, je lui arracherai son consentement ». Le niais ne pensait



Le frère de la jeune fille (à gauche) et un policier, reconstituent la scène, et recherchent s'il ne s'agit pas d'un rapt.

pas qu'une fois redescendue à terre, la belle enfant ne tiendrait pas sa promesse et que même elle réclamerait des juges. Ce qu'il advint...

D'autres fois — et ce fut le cas de la petite Etienne Leboullard, âgée de 13 ans — les enlèvements sont simulés. Cette jeune personne, ayant quitté, sous un motif futile, ses parents, fut retrouvée le 11 janvier 1929 dans un garage à Gargan, où elle était venue à pied, ce qu'elle ne dit pas. Elle raconta qu'elle avait été amenée là par deux automobilistes qui l'avaient jetée dans leur auto, à sa sortie de l'école. Cela faisait honneur à son imagination mais ne constituait pas un rapt.

Faut-il appeler rapt, l'exploit sanglant de ce sadique qui, le 21 novembre 1927, enlevait la petite Alberte Angelard, âgée de 12 ans, la violait et l'étranglait dans un bois; ou celui de ce sabotier de la montagne d'Ambert qui vola, le 8 octobre 1928, une fillette de 6 ans, Louise Bréat et qui la séquestra plusieurs jours dans sa cabane où elle fut retrouvée?

En vérité, on ne vole plus guère les enfants et la dernière histoire de véritable



C'est presque devant la porte de son domicile que Mademoiselle de Nanteuil fut bousculée par un homme.

rapt qui s'impose à ma mémoire date de 1915. C'est au Maroc, c'est à Kenitra, dans le pays au ciel de cafard que l'affaire s'était passée.

Une enfant de 32 mois, Julia Martinez, fut alors ravie à ses parents, des commerçants espagnols, qui mirent tout en œuvre pour la retrouver. Un domestique indigène fut soupçonné et arrêté. Il n'avoua jamais. La police le relâcha. Il mourut quelques années plus tard.

Or, en 1928, des blédards racontèrent à un Espagnol que la femme qu'il avait épousée à la mode arabe, en la payant 1.000 fr., n'était pas du tout une indigène mais une Européenne, de la même nationalité que lui. Ceux-là avaient reçu cette confidence du domestique avant de mourir. L'homme jura ses grands dieux qu'il n'était pas coupable et dit aux autres: « Présentons-là aux parents; il la reconnaîtront peut-être ». Il n'y avait pas à s'y tromper: la jeune épouse ressemblait trait pour trait à sa mère. Elle raconta qu'elle avait grandi dans le douar indigène avec quatre fillettes mauresques qu'elle appelait ses sœurs, mais elle ne se souvenait pas comment elle était venue là, ni qui l'y avait amenée.

Hormis cette histoire, qui a le cachet brutal et romanesque des enlèvements, je ne crois pas qu'il existe d'autres rapt d'enfants que ceux exécutés par l'un des parents.

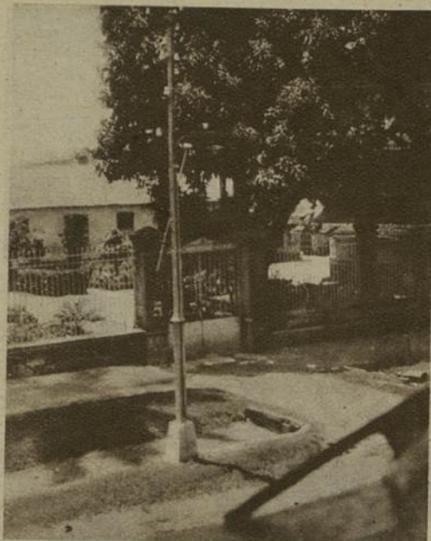
Oui! le temps des comprachicos, des gypsies, des romanichels qui volaient des enfants dans les fermes isolées, avant de lever leurs campements sordides, est passé.

Et le temps n'est pas venu où, comme je le lisais, voici bien longtemps dans un remarquable feuilleton paru dans le *Matin*, quelque savant volera des enfants pour les modifier dans son laboratoire, à l'aide d'injections et en faire des génies: génies de la mathématique, génies de la balistique, génies de la poésie, génies de l'architecture...

Notre époque est heureusement moins scientifique et moins féroce; rapt d'enfants, si vous voulez, avec, comme moyen, l'automobile; avec, pour cause, des affaires de famille.

F. DUPIN.

# LES HOMMES



L'entrée du pénitencier de Cayenne n° 4 n'a rien de sinistre. Mille variétés de fleurs cachent l'envers du sinistre décor.



C'est l'intérieur du pénitencier; les forçats vivent à 14 heures par jour, sous clés, dans une épouvantable promiscuité.



C'est devant le commissariat de police que Serrano brisa mon appareil photo.

N. D. L. R. — Rappelant que l'enquête au bagne de Marius Larique a été faite sans autorisation officielle et le plus souvent malgré les obstacles dressés par l'Administration, nous tenons à préciser que tous les faits rapportés par notre envoyé spécial sont exacts. Mais afin d'éviter des représailles soit à des « Hommes Punis », soit à des fonctionnaires, nous avons cru nécessaire dans certains cas de modifier les noms de personnes ou de lieu. L'Administration du bagne a en effet plus d'un moyen, sournois ou brutal, pour faire payer à ceux qu'elle a sous sa coupe la simple vérité exposée dans nos colonnes par un journaliste indépendant et sans « complaisance ».

### III. — Une nuit dans la case. (1)

Cayenne (été 1931) (de notre envoyé spécial).

**Y**ENSTCH, mon vieux, il faut la fermer avec ton histoire de grâce. Tu nous les « casses ».

Serrano vient de parler. Il est 9 heures du soir, dans la case n° 4 du Pénitencier de Cayenne. Les derniers hommes de corvée, les assignés retardataires ont quitté juste à temps leurs patrons où le bouge hospitalier d'un Chinois pour se faire ouvrir la porte de la case sans encourir de punition. Le porte-clés peut aller dormir; jusqu'à 10 h. 45 — heure de la première relève — le surveillant de service

(1) Voir DÉTECTIVE N° 155.

peut aller prendre un punch glacé dans le poste de garde. La journée est finie, bien finie au bagne.

De la forêt voisine, les cris discordants des singes hurleurs et des perroquets multicolores, percent la nuit suffocante; des rues de Cayenne, montent les affreux coassements des crapauds-buffles et parfois un long miaulement caresse, comme une plainte d'enfant, l'inférieur concert: un chat-tigre affamé n'est pas loin du camp; le fauve est tout près des hommes farouches.

Pour lui comme pour eux, la journée est finie mais la vraie vie commence. La vie où il n'est plus besoin de se cacher des chasseurs sous les branchages, ou des surveillants militaires sous une feinte politesse: « Bien, chef, entendu, chef! »; la vie où l'on peut miauler ou rire, crier, rugir à l'aise; la vie sans fard dans la belle ombre sans hommes. C'est l'heure sombre des fauves.

Le chat-tigre sur le bord de la rue Nationale prolongée, guette la proie possible. Il a miaulé deux fois déjà.

Serrano a déjà deux fois remué quelques sous marqués dans une boîte de conserves. Le bruit tintinnabulant de la caisse de jeu secouée comme une cloche, la voix âpre de Serrano, appellent les soixante hommes de la case à cette religion nocturne du jeu. Je ne sais pas si le chat-tigre cette nuit, aura sa proie, mais je suis sûr que Serrano, teneur du jeu, fera des victimes.

\*\*\*

Je ne garde pas rancune à Serrano d'avoir,

d'un coup de pied, brisé l'appareil photographique acheté à Cayenne, un coup de mer ayant détruit, près du phare de l'Enfant-Perdu, celui que j'avais apporté de France.

Pour quelques minutes, je l'avais confié à un libéré, Francis Dumont, pendant qu'un peu plus loin, je discutais avec le surveillant Leioy.

Serrano traînait un cabrouet dans les rues de Cayenne, par 40 degrés de chaleur.

Serrano et son tendre ami, le jeune et beau Touret, traînaient un cabrouet. Dumont, chez qui dix ans de bagne n'ont pas éteint le sens artistique, pensa que cette scène pittoresque enrichirait convenablement mon reportage photographique. Serrano lui laissa à peine le temps de réaliser sa pensée. D'un bond il fut sur lui, d'un revers de main, il fit voler son chapeau et d'une ruade il mit à mal mon appareil. La scène se passait à 30 mètres de moi, juste devant le commissariat de police, ce qui n'avait pas arrêté Serrano. J'y courus, autant qu'on peut courir sous les rayons du soleil guyanais à 11 heures du matin quand 40 degrés d'une chaleur humide coupent les jambes et rendent délicieuses. Serrano m'expliqua que son tendre ami Touret avait des parents, des amis à Paris et qu'il ne voulait pas que sa photo parût dans les journaux.

— Eh! quoi, il fallait le dire et ne pas casser mon appareil. J'y tenais, car il n'en restait plus chez Casteix, le seul fournisseur de la Guyane, mais je ne garde pas rancune à Serrano puisque le soir, dans la case, il voulut faire une collecte pour rembourser mon « Lumière ». Je veux croire que le noble scrupule qu'il m'exposa ce matin-là fut seul coupable de sa violence; je veux croire à ce scrupule, bien qu'il m'étonne; je me refuse à penser que Serrano avait supputé, en brisant mon outil de travail, qu'il ferait plaisir au délégué de l'Administration pénitentiaire, à M. Sontag.

Serrano donc, ce soir, comme les autres soirs, tient le jeu, dans la case.

Un condamné a installé la *berlue*: une couverture, les cartes, la cagnothe. Les petits lumignons individuels, faits d'un peu de coton à pansements trempé dans du schiste de camelote, que débite le lampiste, piquent la case de points rouges, trouent avec peine l'ombre épaisse, lourde de fumée, de sueur et de l'intolérable odeur qui vient des tinettes, au fond de la case, ce qu'on appelle la « moque ».

— Allons! coupeur... banquier... vingt sous coupeur... cinq francs banquier... la cagnothe s'il vous plaît... allons, messieurs, la cagnothe!

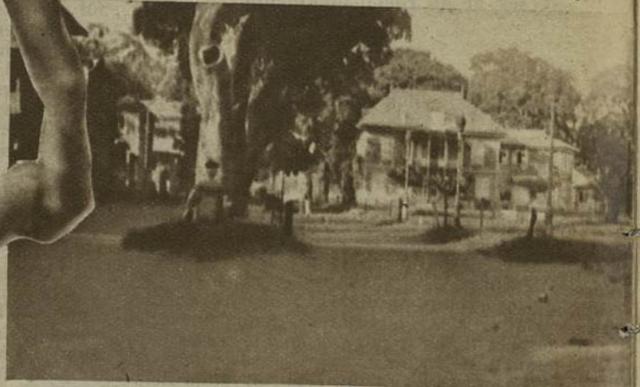
La Marseillaise vient de commencer...

\*\*\*

La belotte a de la peine à pénétrer au bagne; la manille ne s'y joue presque plus; ni le piquet, ni l'écarté. Pour le bridge on aurait du mal à trouver, dans tout le pénitencier de Cayenne, quatre gentlemen sachant le pratiquer. En tout cas, je mets au défi d'en trouver quatre qui veuillent jouer ce jeu savant, compliqué, silencieux. La Marseillaise, ainsi nommée parce qu'elle fut introduite dans les bagnes coloniaux par les marseillais qu'on y rencontrait en nombre imposant, la Marseillaise fait fureur.

Cinquante-deux cartes crasseuses, graisseuses, une boîte de conserves, une couverture suffisent au bagne pour faire d'une case un casino.

Le banquier a mêlé les cartes; à sa gauche, un autre forçat les a coupées, en a pris



Le palais et les dépendances du gouvernement partent les demandes de grâces qui ne sont

une, un neuf par exemple; le banquier a repris les cartes et a retourné celle de dessous, un roi, si vous voulez. C'est à ce moment que les joueurs misent, soit sur la carte du banquier, soit sur celle de son voisin de gauche.

Serrano prélève la dixième des mises qui va grossir la cagnothe; une à une, le banquier tire à présent les cartes. Si un neuf sort le premier, lui et ceux qui ont parié sur sa chance ont perdu; si c'est un roi, ils ont gagné. Vous pensez bien qu'un homme habile à ce jeu ne perd pas souvent. Un bon teneur ne laisse pourtant pas la tricherie se développer. Il pourrait tuer la poule aux œufs d'or, et pour quel profit? Ne touche-t-il pas la dixième des enjeux. Il a des frais, certes: l'homme de berlue qui, pour son lumignon, sa couverture et sa boîte de conserves, touche dix francs; les deux hommes qui font « gaffe » à ce que le surveillant — pris d'un zèle anormal et subit — ne vienne troubler la partie et raffer les enjeux, et qui touchent pour cela 10 francs chacun; enfin, les jeux de cartes qu'il faut acheter. Il a des risques: il lui faut assurer la régularité du jeu et le bon ordre dans la case. Qu'advient-il de Serrano si Mathet, qui s'échauffe visiblement d'avoir déjà perdu « trente balles » et qui n'est pas un

mouton, allait tout à coup sortir sa lame et la plonger dans le ventre du banquier Herdourt ? Qu'il l'en menace en termes que la décence m'oblige à taire, passe encore, mais qu'il passe à l'action et voilà un « filon » perdu. Serrano sera changé de case, peut-être de camp. Il perdra en même temps que Tourlet, son tendre ami, la gestion de la cagnotte qui lui rapporte, bon an mal an, une trentaine de francs par jour — une fortune ici.

■ ■ ■

Marcelin ne prend pas part au jeu. Il est allongé sur son hamac et, bien qu'il ait les yeux grands ouverts, il ne voit rien. Cela le prend tous les soirs depuis trois jours, dès la rentrée dans la case. Il dit à son voisin : « Mène-moi à la « moque », je n'y vois pas ». — « Tiens ! tu as le coup de lune, mon pauvre vieux ».

C'est un aveugle de nuit. Je ne crois pas qu'on trouve ailleurs beaucoup de ces malades-là. Leur fragilité rétinienne vient de la carence alimentaire. Le foie cru guérit cette affection presque instantanément.

Marcelin a donc décidé que, demain, il tuerait un ou deux chats, deux ou trois crapauds-buffles et qu'il mangerait leurs foies crus. Les deux matous tigrés de la case ont de la chance que Marcelin n'y voie pas ce soir, car il serait capable de leur faire un mauvais parti pour essayer de guérir sans attendre le lendemain. Tout de suite, l'important est d'atteindre les tinettes. Ce n'est pas un petit travail. Entre les deux rangées de hamacs, les joueurs de marseillaise ont pris possession de l'allée centrale, ce qu'on appelle le « coursier ». Ils sont là, assis en tailleur, et ils hurlent d'injurables injures. Des joueurs mécontents déchirent les cartes, lancent de mauvais coups d'yeux à leurs voisins. Restés debout, d'autres forçats encerclent le groupe, jouent leur rôle dans cet affreux concert. C'est la galerie qu'il n'est pas facile, même à un malade, de déplacer.

Le malheureux parvient tout de même aux cabinets. Dès qu'il ouvre la porte, une épouvantable odeur pénètre dans la case. Les injures redoublent.

■ ■ ■

Otto Yensch ne peut plus rester sur son hamac. Les punaises, les scolopendres, les puces et les moustiques dévorent son épiderme pourtant endurci de vieux forçat.

Il est au bagne depuis 1912. Avant, il était chef de publicité au « Lokalanzeiger » de Berlin. En 1911, je ne sais à la suite de quelle ténébreuse histoire, Otto Yensch tua un homme près de Valenciennes et vola des plans de mines. Il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. Après 4 ans de bagne, il accédait à la première classe. Ce n'est pas facile si l'on ne consent pas à être un mouchard. Et c'est moins facile encore de conserver cette qualité : forçat de « première » ; la faute la plus vénielle vous fait retomber en deuxième classe. Or, depuis 15 ans, il est de « première ». C'est un tour de force.

Dans le coursier — ce boulevard du bagne — qu'il écrase de son pas lourd, il veut

sa conduite excellente, une peine largement suffisante et je propose très instamment la remise totale de sa peine (peine et obligation de résidence).

Gouverneur SIADOUX.

— Eh bien ! sais-tu ce qu'ils ont répondu, à Paris ?

Sa voix formidable s'est élevée. Elle couvre les cris, les injures de joueurs et c'est à peine si l'on entend les sanglots d'un jeune forçat qui pleure sur son hamac, en lisant une lettre de France, reçue au dernier courrier.

— Ils ont répondu : « Ta gueule, Yensch », lui lance un des forçats de la galerie, autour de la Marseillaise.

Yensch, sur cette matière, n'entend pas la plaisanterie. Le colosse blond hausse des lourdes épaules : « Ils ont répondu qu'ils me remettaient à 15 ans de travaux forcés. Quinze ans ! J'ai 50 ans. C'est l'âge où l'homme peut commencer de se créer une existence pleine de perspectives chanceuses. Mais 15 ans. J'aurai 65 ans quand je serai libéré. Qu'est-ce que tu veux faire à 65 ans ?

— Crever, hé ! tête de boche, répond, pour Gastet, un joueur prudemment dissimulé dans le groupe.

— Monsieur, je vous laisse jouer, réplique Otto Yensch, laissez-moi causer avec mon camarade.

Sa force colossale, autant que son appétit fabuleux, est proverbiale au bagne ; « faites vos jeux et n'oubliez pas la cagnotte », crie Serrano pour arranger les choses.

— Aussi, Gastet, j'ai un père de 83 ans à « subventionner ». Alors que vais-je devenir ?

— Que veux-tu, mon pauvre vieux, ils ne savent pas à Paris. Pour eux, tu es un criminel, et un Allemand, par-dessus le marché.

— Mais je ne resterais pas en France ; je regagnerais l'Allemagne. Ah ! si mon gouvernement pouvait me réclamer ! J'ai dit ça au gouverneur Siadoux. Il a fait une nouvelle demande. Tiens, la voilà. Lis ! mon bon camarade :

*Sous pli 465 du 29 mars, j'avais l'honneur de vous demander la remise totale de peine du transporté Yensch Otto, matricule 40118, dont la conduite est excellente et qui, condamné primitivement, avait déjà accompli 18 années de sa peine des travaux forcés à perpétuité.*

*Par décret du 30 août 1929, la peine de Yensch a été commuée en 15 ans. Ainsi cet homme aurait encore 15 ans de peine à accomplir ; il serait ensuite soumis à la résidence perpétuelle en Guyane. En fait, la mesure de clémence que, paraît-il, comporter à l'égard de ce transporté le décret susvisé serait d'une amère dérision si elle n'était le point de départ d'autres faveurs.*

*C'est ce que je sollicite : 1° parce qu'il est nécessaire, pour que nous puissions ici aboutir à quelques résultats dans la voie du travail et de l'amendement des condamnés et atténuer les mauvais effets du bagne sur l'œuvre de la colonisation en Guyane, que nous puissions effectivement récompenser les transportés qui nous paraissent avoir racheté ; 2° parce qu'en ce qui concerne Yensch, il y a une profonde injustice à réparer. Au surplus, cet homme, si jamais il rentre en Europe, n'ira pas en France. Tout au plus, regagnera-t-il l'Allemagne où il a encore de la famille.*

*J'ai donc l'honneur de demander une commutation en 5 ans de peine et 5 ans de résidence*

plus indulgents pour nous autres, les condamnés primaires qui avons été fous... une fois. C'est vrai, nous devons payer mais nous avons payé. Et l'exemple à donner aux autres ? De rejeter ta grâce, crois-tu que ça nous encourage, nous autres, à bien faire.

A côté d'eux, un ancien gendarme, condamné pour meurtre, s'indigne de les voir si sages, si repentants. « Têtes de vaches, si vous croyez que je suis guéri, moi. J'en créverais un avec plaisir, oui, en fait de guérison ».

Mais son exaltation dément la sincérité de ses propos. Celui-là sera quelque jour un mouchard, un « bourricot ». Il a la sale tête qu'on rencontre parfois à Paris, dans les réunions publiques, une sale tête haineuse et vile d'agent provocateur.

Pourtant, dans la case, d'autres sont là, vraiment irréductibles et véritablement perdus. Syphilitiques au troisième degré que le mal et le vice rongent ; alcooliques qui, pour un verre de tafia, dénonceraient, tueraient n'importe qui.

L'un d'eux s'est approché du petit qui pleure. Il lui souffle son haleine empestée dans le visage ; ses mains fouillent sous la couverture. Sa voix est rauque, ses yeux presque révoltés. — « Tu ne veux pas que je te console, netit même ». C'est une brute ignoble que l'enfant repousse. — « Laisse-moi ; je t'en supplie. Plus tard, peut-être », ajoute-t-il pour s'en débarrasser. L'autre, affolé de luxure, souffle avec peine, comme s'il allait avoir une congestion. — « Peau de vache, salope, il faudra bien que tu y passes, un jour ou l'autre ».

Yensch dit encore, avant de retourner à son hamac : « 750 grammes de pain ; 160 grammes de viande ; 60 grammes de riz ; 8 grammes de graisse ; 15 de sucre ; 12 grammes de café et 12 grammes de sel par jour. Comment veux-tu que je mange à ma faim. Si la « Tentiaire » nous donnait les bons suppléments auxquels nous avons droit, cela pourrait encore aller... »

Gastet, d'un geste fort et protecteur, lui a posé son poing sur le bras. Leur promenade s'est arrêtée. Sa voix est plus grave :

— Vois-tu, nous n'avons plus qu'à faire comme ceux-là : préparer la « belle ». Regarde-les. Ce sont deux hommes sûrs, je les connais. Ils ne jouent pas : ils ne boivent pas. Ni compromissions avec les surveillants, ni saletés avec les autres forçats. Une seule idée dans la tête, mais vivace : s'évader, gagner le Vénézuéla ou le Brésil, y faire venir, de France, leur famille et refaire leur vie. Si tu pouvais les entendre (ils ont raison de parler à voix basse, car ils seraient vite mouchardés), tu saurais qu'ils ne parlent que de canot, d'un bon homme de barre, de vivres. Réussiront-ils la « belle cavale » qu'ils préparent, dont ils rêvent. Je n'en sais rien. Mais nous devrions faire comme eux, si nous ne voulons pas tomber fous ou mourir ici... »

Yensch ne comprend pas ce langage ; Allemand, il est trop discipliné, il manque d'influx nerveux pour tenter l'aventure. Il s'excuse : « Je suis trop vieux et j'ai trop faim... »



Dans la case, deux forçats préparent une « belle ». Il s'agit de trouver une pirogue. Une pirogue ! c'est-à-dire fuir la terre rouge. Un beau rêve, mais une difficile entreprise.

avec l'intention, quelques mois après, de solliciter la remise totale.

SIADOUX.

— Eh bien ! ils n'ont pas répondu au gouverneur.

De mon poste d'observation et d'écoute, je l'entends dire : « Que veux-tu ; ils ne savent pas. S'ils vivaient huit jours seulement, parmi nous, dans la case, ils comprendraient qu'ils nous ont fait un sinistre cadeau en nous laissant notre tête ».

— Depuis 18 ans, répond Yensch, je n'ai pas une fois mangé à ma faim. Je n'ai jamais reçu un sou de ma famille. Je lave encore le linge des autres, tu le sais, pour avoir du pain en supplément. J'ai toujours faim. Jamais plus, mon pauvre Gastet, je n'aurai du travail productif et du pain avec même du jambon.

Gastet lui a dit alors : « Il faudrait qu'ils vivent ici, huit jours ou, mieux, qu'ils tombent dans une case, la nuit, à l'improviste. Ils verraient les amours des hommes entre eux, dont ils sont responsables ; ils verraient des tuberculeux, des syphilitiques et des hommes encore sains qui boivent au même quart, qui mangent dans la même gamelle. Leur cœur se soulèverait à l'odeur de la « moque » ou à écouter ceux-là — (de la main, il désigne les joueurs). — Ils seraient

Peut-être aussi, la fermière ridée, anguleuse, puis, au bas de la côte, le petit ruisseau frais avec ses truites mouchetées et ses écrevisses, le clocher d'ardoise et le coq doré qui brille dans la lumière... »

Pour beaucoup d'autres, sur tous les murs de la case, dans les musettes et dans les cœurs, la FEMME est là, splendide et presque toujours provocante : nus de la « Vie Parisienne », nus des images qu'on trouve dans les paquets de cigarettes Méliá.

La Femme ! La plupart de ces hommes ont été punis à cause d'elle. Mais les souvenirs se dissipent et seule reste l'idée de l'amour. Ils n'ont plus que le souvenir d'un geste, d'une attitude, d'un coin de peau...

Les trahisons, les querelles, les coups sont oubliés, mais il reste ce que Verhaeren ap-



Otto Yensch, matricule 40118, n'a pas mangé à sa faim depuis 18 ans.

pelait « un fragment magnifique du monde ».

Au-dessus des corps vautrés, flottent dans la case, toutes les nuits, mille formes légères, aux écharpes flottantes, aux voiles de fées. Au ras du sol, c'est le pandémonium ; au ras du faite, l'empyrée.

Tous les esprits sont là, familiers, têtus, despotiques, attendris, impudiques ; toutes les femmes sont venues : les maîtresses, les sœurs, les mamans, les amies...

Mais quand ils frissonnent en songe au contact d'une chevelure de rêve, quand le grand mystère d'amour les empoigne, qu'ont-ils pour apaiser leur fringale ? Des hommes ?

Alors des ombres se cherchent ; des couvertures s'étendent sur deux corps qui, d'abord, n'en recouvraient qu'un ; le silence n'est plus troublé que par des chuchotements...

L'une après l'autre, les lampes se sont éteintes. C'est la seule odeur du bagne d'aimer dans l'ombre.

(A suivre.)

Marius LARIQUE

Lire la semaine prochaine :  
**Les Travaux Forcés**

Copyright 1931 by « Détective ».



de la Guyane française. C'est de là que pas toujours accordées par le Ministère.

« expliquer le coup » à son voisin de hamac, à son camarade Gastet

— Le Gouverneur a demandé la remise totale. Tu veux voir la copie de sa lettre : Tiens, lis, lis tout de haut.

Yensch est fier de cette lettre. Il voudrait que tout le bagne, que le monde entier la connaisse.

*Cayenne, le 29 mars 1929. Le Gouverneur de la Guyane Française à M. le Ministre des Colonies. Direction politique 4<sup>e</sup> bureau, Paris.*

*J'ai l'honneur de vous adresser, en double expédition, une notice de proposition de remise de peine, établie en faveur du transporté Yensch Otto, n° matricule 40118. Condamné le 11 janvier 1912, par la Cour d'Assises du Nord, à la peine des travaux forcés à perpétuité, est arrivé à la Guyane le 23 août de la même année. De 1<sup>re</sup> classe depuis 1917, il a toujours tenu une conduite exemplaire dans la colonie et donné entière satisfaction par son travail.*

*Employé depuis très longtemps au Gouvernement en qualité d'archiviste, il y donne toute satisfaction. Il ne s'est pas borné à classer ; il a aussi étudié les questions économiques et est, à ce point de vue, très précieux. A tous points de vue, son attitude est parfaite et il est manifeste que depuis bien longtemps ce condamné primaire s'est amendé.*

*Jamais, il ne demande rien, et puis c'est un Allemand ; aussi l'a-t-on toujours oublié.*

*J'estime que ses 18 années de bagne sont, vu*

# FAITS DIVERS

## Qui a tué la marchande de gui ?



La petite carriole que traînait la marchande de gui aux abords des gares.

Lyon (de notre correspondant particulier.)

CERTAINS crimes, plus que d'autres, sont impardonnables. Ainsi en est-il du crime de Courzon (Rhône) qui, dans toute la région, soulève une émotion considérable.

Imagine-t-on que quelqu'un puisse être assez misérable pour s'attaquer à une vieille de soixante-dix ans, si pauvre, que pour vivre, elle vendait les trésors des clochards : la mousse, la bruyère, la fougère et les feuillages roux qui, dans les salons, font fleurir une dernière fois l'automne.

Toutes les circonstances qui entourent ce crime sont assez curieuses pour être mentionnées et elles nous éclairent en outre sur l'existence, à peu près inconnue, des gagne-petit qui se font des rentes dans les bas-fonds lyonnais. A voir Mme Kelsh — tel est le nom de la victime — vendre sa mousse et traîner elle-même sa petite carriole aux abords des gares, on aurait pu la croire démunie de tout et même du nécessaire. En réalité, elle gagnait assez largement sa vie pour avoir deux domiciles, l'un à Lyon, rue Ponteau, l'autre à Courzon, petit village où elle était propriétaire. Sans doute vivait-elle de peu et n'arrivait-elle au bien-être qu'à force de petites économies, mais en tous cas elle organisait fort bien sa petite existence.

Mme Kelsh possédait à Courzon, deux petits champs clos par des haies et un petit bois où elle cueillait la mousse, les bruyères et les feuillages qu'elle vendait. Elle y venait faire sa moisson et l'emportait aussitôt à Lyon pour en tirer bénéfice. Elle procéda ainsi jusqu'à ces dernières années, mais quand sonna sa soixante-dixième année, elle pensa à se faire une vie plus agréable. Une maison, dans ses terres, voilà ce que désirait Mme Kelsh. Elle fit, dans sa tête, le plan suivant, et par miracle réussit à le réaliser. Elle divisa sa vie en deux tranches bien distinctes, l'une qui devait s'écouler dans le calme des champs de Courzon, l'autre à Lyon, quand elle y viendrait pour gagner de quoi vivre.

On la vit donc, depuis l'autre année, monter gaillardement au début de chaque semaine, dans le petit train de banlieue qui dessert Courzon. Elle avait toujours de gros bagages : des planches qu'elle achetait au marché, dans les baraques « à puces », du treillage, des fils de fer. Une fois arrivée à Courzon, la septuagénaire demandait aux employés de la gare de lui transporter son chargement. Généreuse, comme le sont toujours les pauvres gens, elle ne leur ménageait pas les rasades, car, habituée à rendre service, elle ne concevait pas que l'assistance qu'on lui donnait fût payée autrement que par une libation amicale.

Et, toute seule, sans autre appui que son désir d'avoir elle aussi sa maison à la campagne, elle commença à construire sa maison. Sa maison ? Une affreuse cabane, dont beaucoup de gens eussent ri sans doute. Du moins la construisait-elle à sa manière, très loin des routes, en plein bois.

L'édifice bizarre, entièrement en bois, tenait à la fois de la cage à lapins et de la remise. Mme Kelsh y plaça des portes. Mais elle les barricada. Deux planches clouées en assuraient la

fermeture. Cela, parce qu'elle craignait les chemineaux et parce qu'à plusieurs reprises, elle avait été inquiétée par des hommes à besace. Elle ouvrit, dans un des panneaux de bois qui supportaient le toit, un vasistas. C'est par là que, désormais, elle se proposait d'entrer sans jamais avoir recours aux portes. En outre, pour que nul ne connût le secret de cette entrée, Mme Kelsh la clôtura par un volet qui ne s'ouvrait qu'en tirant une corde dissimulée au pied de la cabane. Enfin, de vieux chiffons, çà et là étendus, lui parurent dissimuler entièrement ce « Sézame, ouvre toi ».

— Comme cela, pensait-elle, lorsque je dormirai là, les rôdeurs ne pourront jamais me surprendre. Quand j'entendrai quelqu'un forcer la porte, je m'enfuirai par le vasistas, et comme mon mobilier, une paillasse maculée et une table, n'est pas de ceux qui s'emportent, les rôdeurs s'en retourneront...

Hélas ! Mme Kelsh avait tout prévu, sauf l'imprévisible. La semaine dernière, un rôdeur la surprit pendant son sommeil et l'étrangla. La vieille femme avait environ cent cinquante francs sur elle ; l'homme les lui prit. Puis, avant de partir, il réfléchit aux conséquences de son crime. Pour tuer la vieille femme il n'avait pas été nécessaire d'un grand effort. L'homme lui avait entouré le cou d'un foulard et il avait serré. Elle dormait. Elle ne s'était pas éveillée. Le calme de la morte lui donna vraisemblablement l'idée d'une mise en scène.

Il plaça une cordelette autour du cou de Mme Kelsh. Il la serra et l'accrocha à un clou. Ensuite, il déplaça légèrement le cadavre, de façon que l'on pût croire que la vieille marchande de fleurs s'était donnée la mort par pendaison. Puis il partit.

Le lendemain, les employés de la gare de Courzon attendirent vainement Mme Kelsh, lorsque ce fut l'heure du train de Lyon. La charrette, emplies de feuillages, était cependant prête à embarquer depuis la veille. Ils pensèrent que la marchande avait remis son départ au lendemain. Le lendemain passa sans qu'on revît la vieille femme. Alors, les habitants du pays se décidèrent à explorer la cabane. Ils n'y trouvèrent qu'un corps décomposé plus qu'à moitié.

Qui a commis le crime ? Des clochards que la présence de leur concurrente avait attirés dans le pays et qui y venaient aussi faire une ample moisson de feuillages et de fleurs ? On en avait remarqué trois à Courzon le jour du crime. Un des compagnons de la vieille femme a été arrêté. Son cas parut suspect, car plusieurs condamnations sont inscrites sur son casier judiciaire. On a dû cependant le relâcher. Il est innocent. Cela est hors de doute. Les policiers qui l'avaient arrêté lui ont fait l'aumône, car la détresse de ce déclassé est pitoyable.

La brigade mobile de Lyon a chargé un de ses meilleurs limiers, l'inspecteur Favier, d'éclaircir ce mystère. Depuis huit jours, ce policier et ses collaborateurs parcourent le pays de Courzon. On suppose que l'assassin se terre dans les bois du voisinage. Découvrira-t-on le vagabond qui, pour quelques francs, a tranché une misérable vie ?

F. D.



La brigade mobile de Lyon essaye d'éclaircir le mystère qui entoure ce crime odieux.

## L'HINDOU HAMID KHAN ramène l'affection et le bonheur.



« Mon mari était très indifférent envers moi depuis quatre ans et me délaissait complètement. Je suis allée consulter M. Hamid Khan, qui m'a promis d'influencer mon mari et, en effet, ayant suivi les indications qu'il m'a données, mon mari a changé et m'est revenu tout à fait. Je suis maintenant très heureuse, et tous les mots que je trouverais ne pourraient exprimer ma gratitude envers M. Hamid Khan. « Signé : F. JAMX, rue Monge »

1. Il prédit l'avenir d'une façon précise ; 2. Il lit vos pensées et répond d'une façon remarquable à toutes questions ; 3. Il donne les remèdes aux ennuis, aux désespoirs et aux malheurs de toutes sortes. Consultez-le de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 19 h. 30. Consultation : 100 fr. 8, Av. Friedland (2<sup>e</sup> étage). Carnot 21-00.

MESDAMES ! Si vous suivez le traitement à la CREAM GIVRYL, vos amis ne diront pas que vos seins tombent. Essayez donc, tout de suite, ce nouveau traitement, récemment mis au point par un pharmacien biologiste diplômé. Rien à absorber. En vente : toutes pharmacies, bonnes maisons et aux Laboratoires Givryl, 16, rue Tolosane, Toulouse. LE TRAITEMENT 70 Frs CONT. MANDAT-POSTE.



## NOUVEAU COURS PRATIQUE d'Hypnotisme et de Suggestion L'INFLUENCE PERSONNELLE

sur les autres et à distance par le Professeur R.-J. SIMARD Un volume illustré franco recommandé 22 francs

TRAITE DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE Un fort volume illustré franco rec. 33 francs Librairie ASTRA, 12, rue de Chabrol, 1<sup>er</sup>, PARIS (X<sup>e</sup>)

VOUS TROUVEREZ TOUT CE QUI CONCERNE LA **MUSIQUE** 27, Boulevard Beaumarchais Paris (4<sup>e</sup>) **PAUL BEUSCHER** CATALOGUE ILLUSTRÉ ENVOYÉ FRANCO SUR DEMANDE

**NUITS FANTASTIQUES** ÉTRANGES RECITS par R.-A. Dumontpallier Un livre hallucinant. Commandez-le à votre Libraire ou envoyez Franco contre Mandat de 16 fr. adressé AUX ÉDITIONS — PARIS-GENÈVE, 20, Rue des Halles (1<sup>er</sup> Arr.)

**AVIS** Le Détective **ASHELBE** reçoit tous les jours de 4 à 7 heures. 34, rue La Bruyère (IX<sup>e</sup>) - Trinité 85-18

**POUR 20 fr.** par mois pendant 10 mois et 2 versements de 25 fr. Au comptant 198 fr. **ELEGANT PHONO** avec 10 morceaux musique et chant au choix sur grands disques et **UNE MALLETTTE PORTE-DISQUES EN PRIME** Appareils garantis pouvant jouer tous les disques **LES MEILLEURS POSTES DE T.S.F.** POSTE 3 lampes, prenant postes européens, 2 versements de 50 fr. et 12 de 57 fr. SECTEUR, 95 fr. par mois. - VALISE, 130 fr. par mois - M. UBLE-RADIO, 140 fr. par mois Appareils garantis fournis complet avec accessoires grandes marques. Ecrivez-nous en joignant cette annonce pour recevoir gratuitement nos catalogues et tous renseignements. La confiance de notre maison repose sur 31 années d'existence. **ETABLISSEMENTS SOLEA, (Service T.), 33, Rue des Marais - PARIS (10<sup>e</sup>)** Ouvert de 9 h. à midi et de 14 h. à 19 h., le samedi également, le dim. de 10 h. à midi

**FABRIQUE D'ACCORDEONS** Fçois DEDENIS BRIVE (Corrèze) Fondée en 1887 Catalogue illustré 1 fr. Réparations. Bon prime à l'achat.

**CHIENS TOUTES RACES** POLICE, CHASSE, GARDE, LUNE avec pedigree et garanties. Expéditions tous pays **CHENIL BERGER POLICIER** MONTREUIL (Seine) - Téléphone 225 Succursale : 14, Rue Saint-Roch - PARIS

Pas de rhumes l'hiver, avec le **Petit Pain de Tortosa** **SUC DE RÉGLISSE D'ESPAGNE** DIGESTIF ET PECTORAL **RÉGLISSERIE DAUPHINOISE, VALENCE (DROME)**

**LE BONHEUR... POUR VOUS!** Depuis 4000 ans les Sages de la Chine enseignent que **FOU-YU** CE BIJOU TALISMAN DE **JADE** attire le bonheur sur ceux qui le portent **Pendentif ou Pince** 50 fr Argent 65 fr 125 fr Or - 150 fr **Ch. OUDIN Joaillier** 17, AV. DE L'OPÉRA, PARIS **IMPORTATION DIRECTE NOTICE FRANCO SUR DEMANDE**

**CECI INTERESSE** TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE. **L'ÉCOLE UNIVERSELLE**, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent. L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès. **Broch. 27.104 : Classes primaires complètes ; Certificat d'études, Brevets, C.A.P., professorats.** **Broch. 27.106 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).** **Broch. 27.114 : Carrières administratives.** **Broch. 27.118 : Toutes les grandes Ecoles.** **Broch. 27.121 : Emplois réservés.** **Broch. 27.130 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, trav. publics, architecture, topographie, chimie.** **Broch. 27.134 : Carrières de l'Agriculture.** **Broch. 27.136 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.** **Broch. 27.141 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.** **Broch. 27.147 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.** **Broch. 27.151 : Marine marchande.** **Broch. 27.157 : Solfège, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professeurs.** **Broch. 27.163 : Arts du Dessin (Cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).** **Broch. 27.167 : Métiers de la Couture, de la Mode et de la Coupe (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modiste, modiste, représentant, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, professorats).** **Broch. 27.171 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration) ; secrétariats.** **Broch. 27.176 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, technique de prise de vues et de prise de sons.** **Broch. 27.182 : Carrières coloniales.** Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

**POUR 34 fr.** par mois pendant 10 mois et 2 versements de 50 fr. Au comptant 360 fr. **SUPERBE PHONO** Avec 30 morceaux musique et chant au choix sur grands disques et **UNE MALLETTTE PORTE-DISQUES EN PRIME** Appareils garantis pouvant jouer tous les disques **LES MEILLEURS POSTES DE T.S.F.** POSTE 3 lampes, prenant postes européens, 2 versements de 50 fr. et 12 de 57 fr. SECTEUR, 95 fr. par mois. - VALISE, 130 fr. par mois - M. UBLE-RADIO, 140 fr. par mois Appareils garantis fournis complet avec accessoires grandes marques. Ecrivez-nous en joignant cette annonce pour recevoir gratuitement nos catalogues et tous renseignements. La confiance de notre maison repose sur 31 années d'existence. **ETABLISSEMENTS SOLEA, (Service T.), 33, Rue des Marais - PARIS (10<sup>e</sup>)** Ouvert de 9 h. à midi et de 14 h. à 19 h., le samedi également, le dim. de 10 h. à midi

**L'IVROGNERIE** Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratuits et franco. Ecrivez confidentiellement à : **E. J. WOODS, Ltd, 167, Strand (219 CA) Londres W. C. 2**



"Il n'y a d'autre danger que les coups de fusil des douaniers..."



"Généralement, ces honorables fonctionnaires ne sont pas très adroits".

# UNE NUIT AVEC LES FONCEURS

Lille (de notre correspondant particulier).

**G**ORGES Delazeff est Russe. Je l'ai rencontré, pour la première fois, dans un bar interlope de Roubaix, où il exhibait des coqs de combat qu'il avait dressés. Car Delazeff n'était pas seulement polyglotte, il joignait à ce don celui de s'adapter rapidement à toutes les circonstances et à tous les métiers. Quand il arriva en France, à la fin de la guerre, il n'avait jamais travaillé. Il avait appartenu à l'armée des Cosaques blancs que commandait Wrangel. Ce n'était point une école suffisante pour faire de lui un homme, il n'y avait appris qu'à tuer. C'était un bon soldat ; il lui parut difficile de rester honnête. Il le fut cependant et débuta en France comme ouvrier agricole, puis comme serveur dans un hôtel. Il exerça successivement les professions d'interprète, de comique dans un music-hall, de mineur. Il eut des difficultés pour rester en France ; je lui rendis quelques services. Coquelucq, il exerça ce nouveau métier en toute liberté. Pour dire vrai, je pensais qu'il devait y joindre celui de contrebandier. Nous nous retrouvâmes un jour de bourse, dans un café de la grande place de Lille.

Les jours de bourse, dans la grande ville du Nord, sont ceux où les voleurs à la tire et les pickpockets opèrent avec le plus de chance de succès. On y traite les affaires les plus grosses et les plus diverses. On y parle aussi librement que dans un désert, et c'est ainsi qu'ayant aperçu Delazeff, j'allai le rejoindre devant une liqueur irisée qu'il savourait à petits coups.

— Comment vont les affaires ?  
— Il hochait la tête en souriant :  
— Pas trop mal.  
— Ce n'est pas ce que l'on dit. Le blé ne se vend pas.

Il se mit à rire :  
— C'est que les affaires que je traite ne sont pas les mêmes que celles qui se débattent ici.  
— Pourquoi y venez-vous donc ?  
— Il me répondit indirectement :  
— Les cours seuls m'intéressent.

Je n'insistai pas, car je connaissais mon interlocuteur et je savais qu'il ne parlait qu'au moment choisi par lui. Nous devisâmes donc, sans autre souci apparent que de contempler l'animation de la place et les visages congestionnés des consommateurs, perdus dans des discussions passionnées et interminables.

— J'ai lu, l'autre jour, votre article sur la fraude, me dit soudain Delazeff. Avez-vous fraudé quelquefois ?

— Non, répondis-je, tout étonné.  
— Cela vous eût évité, sans doute, quelques inexactitudes et vous comprendriez pourquoi les cours du blé m'intéressent. Vous connaissez Jeff ?

« Jeff est un maître contrebandier, dont la réputation n'est plus à faire. C'est entre lui et la douane une guerre sournoise et incessante. Cela ne l'empêche pas, lorsqu'il rencontre un de ses adversaires, de lui adresser son salut le plus courtois, et de choquer le verre avec lui, dans l'estaminet le plus proche ; un homme, un vrai, courageux, habile, entreprenant... »

Pendant que Delazeff me faisait cet éloge de l'as de la contrebande, un quidam, qui ressemblait à ceux qui, près de nous, discutaient et s'échauffaient autour des guéridons de fer chargés de verres et d'alcool, s'était approché et s'assit sans façon en face de moi. D'un geste, il appela le garçon et commanda une « verte ». L'instant d'après, il était servi. Le Russe n'avait marqué aucun

étonnement, continuant la conversation comme si rien ne s'était passé. Quand il eût fini, il ajouta simplement :

— Je vous présente Jeff.

Il y eut un court moment de silence que Jeff rompit le premier :

— Mon ami m'a parlé de vous. Voulez-vous savoir comment on « fonce » une frontière ?

Puis il ajouta, narquoisement :  
— Je pense que vous n'avez pas peur ? Il n'y a pas d'autre danger que les coups de fusil des douaniers quand on prend la chasse. Généralement, ces honorables fonctionnaires ne sont pas très adroits. Il y a, aussi, la herse de fer que la douane jette sous mes pneus, mais cela ne m'arrête jamais.

Nous passâmes l'après-midi ensemble. Vers dix heures, une luxueuse automobile s'arrêta sur la place. Jeff fit un signe. Nous quittâmes Delazeff, et la voiture nous emporta à travers les rues de la ville endormie, et s'enfonça comme un coin lumineux dans les ténèbres de la grande route.

Un village belge, une maison cossue, trois coups de sifflet, une porte qui s'ouvre. Jeff était attendu. Une douzaine de joyeux lascars jouaient aux cartes.

— Alors, les gars, dit le maître, on est prêt ? La nuit est épaisse, nous pourrions opérer comme nous voudrions. Théo, prépare les charges.

Dans la cour, une cinquantaine de chiens étaient réunis et nous saluèrent par un vacarme effroyable.

— Où est Julot ? demanda Jeff.

L'homme modula un sifflement qui eut pour effet d'imposer silence à toute la meute et de faire apparaître, dans l'encadrement de la porte, un chien bizarre, jaune de poils, court de jambes, mais à la tête intelligente et fine. A pas comptés, sans se presser, comme conscient de sa valeur, il vint au-devant du maître qui se pencha pour le caresser.

— C'est « Julot le pistier ». Il sert d'éclairer au convoi. Il n'a pas son pareil pour « renifler » un douanier. Quand il a deviné un ennemi, sa besogne est simple : il aboie, le convoi change de direction et va chercher un passage moins bien gardé.

Pendant cette conversation, Théo ne restait pas inactif ; chaque animal était muni d'une ceinture de cuir où étaient fixés deux crochets, sur lesquels on allait mettre la « charge », huit à dix kilogs de tabac. Quelques minutes plus tard, la porte de la cour fut ouverte, et, sous la conduite de deux robustes garçons, la meute s'avança dans la nuit.

« Julot » avait regardé ce départ d'un air placide, puis, soudain, sans avoir été commandé et, comme on dit au revoir à un ami, il vint se dresser sur ses pattes de derrière pour caresser la main de son maître. Après quoi, il courut au convoi et en prit la tête.

— Vous avez remarqué, me dit mon compagnon, ces trois ou quatre chiens qui, eux, ne portent rien ? Ce sont les « soldats », ils attaquent les chiens des douaniers et leur livrent bataille pendant que les porteurs passent. Dans une heure, la troupe sera rentrée et, croyez-moi, les manquants seront rares.

« Ce que vous venez de voir, ajouta Jeff, est un moyen de fraude qui ne se pratique plus guère, car le trafic des chiens est devenu difficile ; nous n'avons plus de dresseur et, pour former un bon « pistier » comme Julot, il faut des mois de travail. On n'a plus le temps aujourd'hui ».

D'autres hommes étaient venus nous rejoindre. C'étaient six gaillards décidés, les jambes emprisonnées dans des bandes molletières, la casquette bien enfoncée sur la tête, le veston hermétiquement boutonné ; ils attendaient.

« Foncez » la frontière avec un lourd ballot

C'est au cabaret du « Vieux Cokenputt » (en bas à gauche) que les fraudeurs se chargent et prennent le départ. Leurs chiens sont des « soldats » qui attaquent les chiens des douaniers. « Foncez » la frontière avec un lourd ballot sur le dos est une deuxième manière de faire la fraude.

sur le dos est une deuxième manière de faire la fraude. Jeff était un contrebandier trop complet pour ne pas l'employer. Chaque porteur reçut un sac de toile, ressemblant étrangement à celui qui sert aux marins. Le sac fixé sur les épaules est soutenu par deux courroies dont l'une passe sur l'épaule droite et l'autre sous le bras gauche ; elles sont réunies sur la poitrine par un nœud, appelé « rosace ».

L'homme, m'expliqua Jeff, peut laisser rapidement tomber sa « charge » s'il est poursuivi. Délesté de 75 kilogs, il peut facilement échapper aux recherches.

Je sus plus tard qu'une automobile conduisait l'équipe avec son chargement jusqu'à un cabaret très connu des fraudeurs. Il porte l'enseigne du « Vieux Cokenputt ». Il n'est, en passant à travers champs, qu'à 700 mètres de la frontière. Par la route, il faut compter six kilomètres. C'est là que les porteurs se « chargent » et prennent le départ.

Pour faire ce métier, il faut être solide, car le prochain relai se trouve à dix kilomètres, et ce portage doit être fait, on le comprend, sans arrêt inutile. Cette nuit-là, les six porteurs accomplirent leur tâche.

— Notez bien, me dit Jeff, que nous procédons de la même façon pour le blé. Ce n'est pas notre jour. Nous allons donc expédier encore du tabac. Voici une « Cadillac » qui a reçu son chargement habituel, environ 800 kilogs. Le chauffeur qui nous avait conduits pour venir avait quitté sa livrée. Il avait revêtu un vieux veston et s'était coiffé d'une casquette. Dans ses poches, il n'y avait ni argent, ni papiers.

— Et, surtout, pas d'armes, affirma Jeff. Chaque fois, je fouille mes hommes. Il ne faut pas qu'ils se laissent emporter par leurs nerfs...

Le contrebandier avait pris ses précautions : Pour me faire suivre l'auto de fraude, il avait alerté un de ses amis qui possédait une voiture rapide et qui, lui, ne s'était jamais livré au trafic défendu.

— Je ne vous accompagne pas, me dit-il, mais Prosper va vous permettre de voir comment cela se passe.

La « Cadillac » était supérieurement aménagée. A l'avant était fixé un formidable par-choc placé très haut, utile pour forcer les barrières des passages à niveau qui ne s'ouvrent pas assez vite. Les pneus de la voiture étaient pratiquement increvables. Les douaniers peuvent ainsi jeter sous les roues leur herse aux pointes acérées, la « Cadillac » passe dessus sans dommage.

Devant nous, l'auto des fraudeurs filait rapidement. Jean, le chauffeur, connaissait admirablement sa route, suivant des chemins aux pavés inégaux, qui le menaient à l'endroit choisi par son chef. Soudain, trouant la nuit épaisse, un feu rouge s'agita dans le lointain. La « Cadillac » éteignit ses phares. De ma place, j'essayai de voir la lutte qui s'engageait.

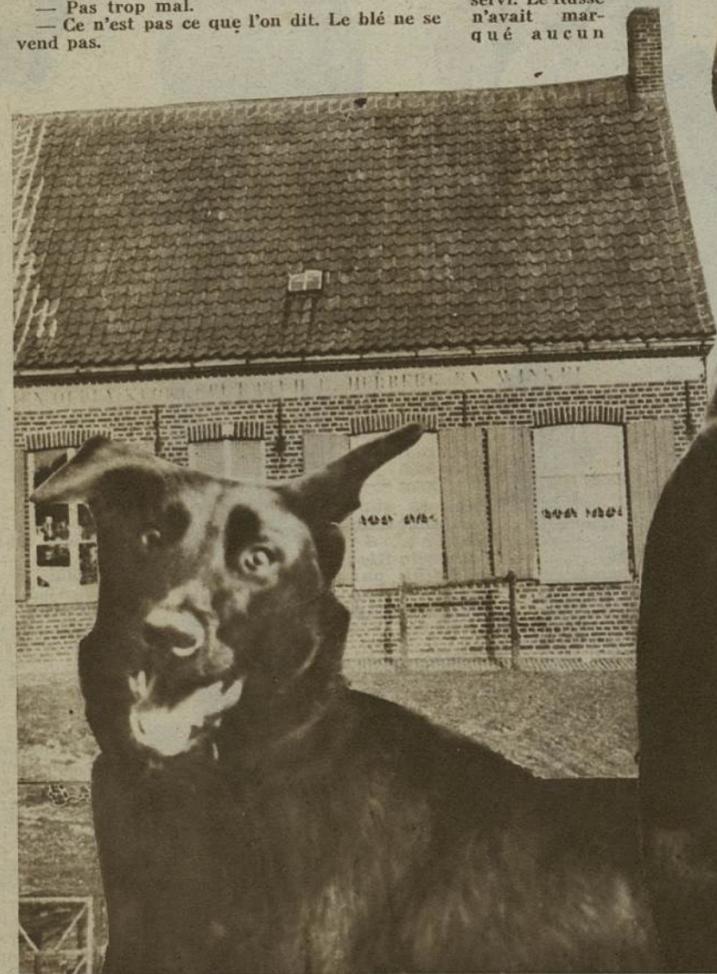
Maintenant, la voiture des contrebandiers fonçait droit. Nous suivions à peine à deux cents mètres. Un cri nous parvint :  
— Halte à la douane ! suivi d'un coup de feu.

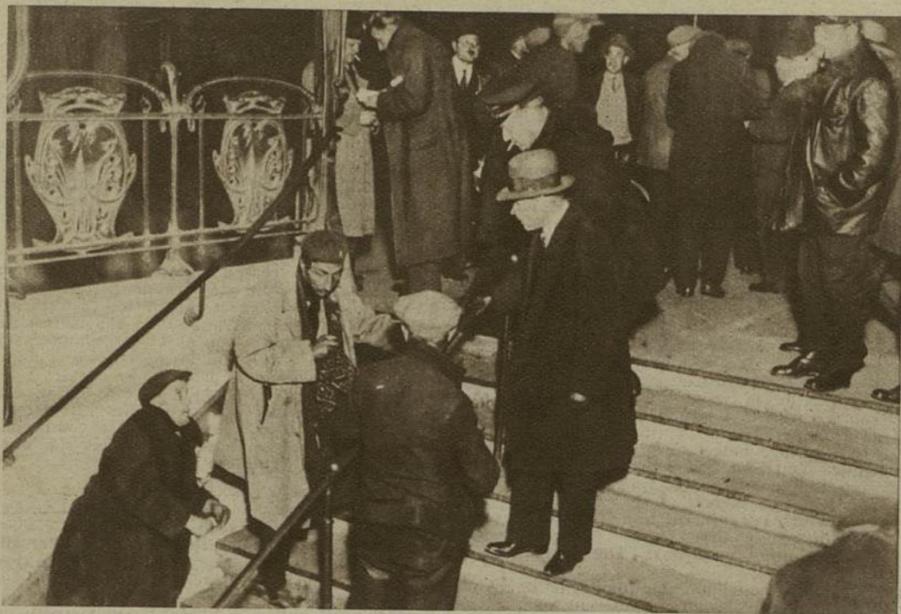
Les fraudeurs avaient franchi le passage difficile et, tous phares allumés, ils fuyaient dans la nuit, vers un dépôt inconnu.

Sagement, nous nous arrêtâmes. Les douaniers nous interrogèrent longuement, visitèrent notre voiture et examinèrent minutieusement nos papiers.

Puis nous reprîmes la route de Lille...

AUGUSTIN-RODET.

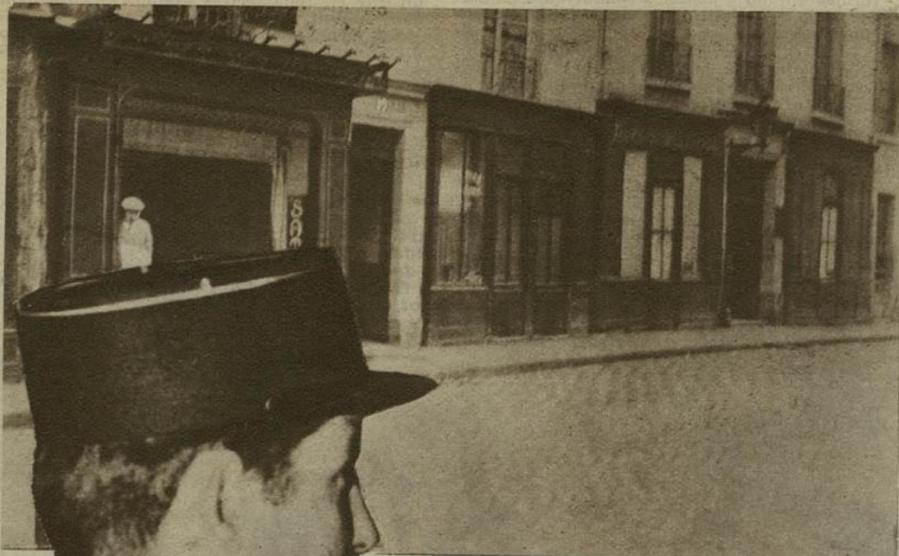




Des vagabonds somnolaient dans la bouche tiède du métro.



Derrière les portes des maisons closes, le phono soudain s'arrêtait...



A croix des vaches !

Le signe terrible marqua la joue de l'homme.

La lame du rasoir avait ouvert la peau, depuis la tempe jusqu'à la commissure des lèvres. Le blessé avait eu pourtant la force, malgré la plaie béante où le sang affluait par grosses nappes rouges, de sortir son revolver et de tirer sur son adversaire. Mais sa main trembla et l'arme vacilla entre ses doigts. Les deux balles, tirées coup sur coup, vinrent atteindre l'autre au pied, à travers le cuir du soulier.

Puis, quittes, — pour le moment du moins, — les deux adversaires sortirent du bar et disparurent dans la nuit. L'un avait enveloppé sa joue ouverte avec des serviettes du comptoir. L'autre, la jambe raidie par la douleur et très pâle sous son chapeau à bords souples, avait pu se hisser dans un taxi et se faire conduire à l'hôpital.

Dans ce bar de la Goutte-d'Or, où, soudaine comme l'orage, la rixe avait éclaté, le patron évaluait maintenant, d'un œil connaisseur, les dégâts laissés par la bataille : chaises renversées, bouteilles et verres brisés, quelques traces de sang sur le comptoir, où l'homme à la joue balafrée s'était appuyé, après avoir passé la main sur son visage.

— Bah ! dit-il, il n'y a plus qu'à remettre tout ça en ordre. D'ailleurs...

Il n'eut pas le temps d'achever sa phrase. La porte du bar s'ouvrit. Précédé d'inspecteurs, un homme leva sa main gantée :

— Que personne ne sorte ! Commissaire de police.

Il y eut un silence. Le bistrot essaya son comptoir. Les filles, groupées à l'écart, se tannèrent les joues devant leurs sacs à main aux couleurs vives.

Le commissaire s'avança :

— Alors, que se passe-t-il ? On est venu m'avertir qu'on se battait chez vous. Il y a eu des coups de revolver. Deux hommes, paraît-il, sont blessés. Où sont-ils ?

Le patron du bar continua à essayer son comptoir :

— Oui, dit-il, relevant à peine la tête, il y a eu une petite discussion entre deux clients. Mais ils sont partis et, ma foi, je ne pourrais pas vous dire leurs noms. Je ne les connaissais pas.

— Vous ne les aviez jamais vus ?

— Non.

— Et comment la rixe a-t-elle éclaté ?

— Ça, je ne peux pas vous le dire non plus. Ils ont commencé, à propos de je ne sais quel désaccord, par se jeter des verres à la tête ; puis l'un a sorti un rasoir, l'autre son revolver. Blessés l'un et l'autre, ils sont partis le Diable sait où...

Sceptique, le commissaire poursuivit son enquête. Eux aussi, les consommateurs du bar déclaraient ignorer le nom des deux antagonistes. Bien sûr, leurs visages ne leur étaient pas tout à fait inconnus. On les avait bien vus, ça et là, dans le quartier, certains soirs. Mais de là à connaître leurs noms...

— Étaient-ils seuls au moment de la rixe ?

— Des dames, je crois, les accompagnaient ; mais elles sont parties, elles aussi, chacune avec un blessé.

— C'est bon, dit le commissaire, nous allons voir ça.

De retour à son bureau, il groupa les inspecteurs et les gardiens disponibles.

— Vous allez, leur dit-il, visiter les hôpitaux. Si, dans l'un d'eux, un homme, blessé de balles de revolver ou d'un coup de rasoir, s'est présenté pour se faire panser, faites-le consigner et prévenez-moi.

Et il attendit.



D'autres inspecteurs étaient, pendant ce temps, partis rôder autour des bars du quar-

Le bar de la Cigogne où Jean le Corse fut marqué de la croix des Vaches

Tant de surveillances, de rafles, de coups de filet ont fini par épurer ce quartier de basse prostitution.

Traqués, sentant le coin brûlé, les filles et leurs souteneurs, les suspects, les "toquards" ont suivi l'exode...

L'agent qui l'accompagnait reçut la consigne de le garder à vue.

Tout cela n'éclairait pas beaucoup la lanterne que le commissaire essayait de promener dans la nuit de cette trouble affaire, où brillaient des faits matériels évidents, mais où les causes lointaines, les ressorts véritables demeuraient sous-

# L'EX

tier, où, sans nul doute, le bruit de la rixe s'était répandu. Mais, chose étrange, comme par une consigne secrète, rien ne semblait avoir transpiré du drame rapide qui s'était livré, à deux pas, en haut de la rue Charbonnière.

De ce duel sans merci, au rasoir et au revolver, il ne restait qu'un grand désordre dans le petit bar, soudain silencieux. Mais les témoins, comme par enchantement, s'étaient évanouis ou demeuraient bouche close. Aucun ne paraissait souhaiter que la police vît clair dans la pénombre dont, à plaisir, on enveloppait le sanglant règlement de compte. Et, de fait, rarement pareille affaire ne s'était présentée, aux recherches des enquêteurs, aussi fermée, aussi impénétrable, aussi fuyante.

Un coup de téléphone parvint pourtant dans la soirée. Un inspecteur venait d'arrêter, sortant de Lariboisière, le pied sommairement pansé, un individu qui se hâtait sous le col relevé de son pardessus. L'homme, interrogé, — un certain René Devos, — avait fini par reconnaître qu'il avait été, en effet, blessé dans un bar, quelques heures avant, au cours d'une rixe, mais affirmait ne connaître nullement ceux qui s'étaient battus.

Rien ne put le faire sortir de sa réserve, au commissariat, lorsqu'il y fut interrogé plus longuement.

— Je ne sais pas ce qui s'est passé ! En tout cas, je ne vais pas porter plainte pour cette égratignure...

Devos bluffait. Et sa belle assurance cachait mal la souffrance qui, sourdement, le lancinait.

— Vous voyez bien que ça ne va pas et qu'il vous faut retourner à l'hôpital, lui dit le commissaire.

— Bah ! pourquoi faire ?...

— Comme vous voudrez, mais je vous garde comme témoin utile à mon enquête.

Devos alla s'asseoir dans un coin, sur un banc. Par la porte de son bureau, le commissaire observait cet étrange blessé, d'une pâleur inquiétante, et qui, raidi contre la fièvre et la douleur, se repliait sur lui-même, refusant de désigner son adversaire et de donner sur les causes de la bagarre la moindre indication.

Certes, le cas n'était pas nouveau. Il n'était que trop conforme aux règles pratiquées et respectées dans le monde spécial des bars équivoques. La Justice du Milieu se soucie bien peu d'être contrôlée par la Justice des hommes. Les lois qui la régissent ignorent celles de la Société. Et si, d'aventure, la police est amenée à y mettre son nez, chacun connaît l'attitude à prendre, le mot d'ordre à suivre :

— Je ne sais rien. Je ne sais pas de quoi vous voulez parler. Blessé ? Oui, sans doute. Mais... ça c'est mon affaire. Accident du travail, sans plus.

On connaît le refrain, cent fois entendu dans les postes qui s'échelonnent de la Chapelle à la rue Blanche. Un point, pourtant, restait troublant dans cette affaire. Qu'était devenu l'autre blessé, l'homme à la joue ouverte ? Aucun hôpital n'avait encore signalé son passage, alors que la gravité de sa blessure rendait peu probable l'hy-

pothèse où l'homme eût lui-même réussi à panser sa plaie.

— Alors, Devos, vous ne voulez toujours pas retourner à l'hôpital ?

Le blessé, qui défaillait, accepta, cette fois. Pensait-il, une fois réconforté par un nouveau pansement, fuir et échapper ainsi aux questions trop pressantes. On le reconduisit à Lariboisière, mais

l'agent qui l'accompagnait reçut la consigne de le garder à vue. Tout cela n'éclairait pas beaucoup la lanterne que le commissaire essayait de promener dans la nuit de cette trouble affaire, où brillaient des faits matériels évidents, mais où les causes lointaines, les ressorts véritables demeuraient sous-

# XODE

traits, grâce à tant de complices réticences. Un témoin, pourtant, se décida à parler. Une fille, qui, voulant soulager sans doute quelque rancune ancienne, se présenta pour déchirer, d'un coup, le voile qui, — comme le rideau tiré des estaminets clandestins, — cachait ce drame de bas-fonds.

— Eh bien ! voilà, dit-elle, c'est Palazzi, dit Jean le Corse, l'homme à Nénette la Vache, qui a eu une discussion avec René Devos, à propos d'une histoire de coco. Associés tous deux pour la vente de la « came », Jean le Corse avait fait une vente en cachette. René le lui reprocha et exigea sa part dans le règlement. Jean le Corse commença à nier, puis à chercher des échappatoires. L'autre n'y alla pas par quatre chemins : « C'est bien simple, dit-il, je t'ai prévenu. Tu me payes ou je te marque ». Les femmes s'en mêlèrent. Alice, la copine à Devos, s'en prit à Nénette la Vache. La discussion s'envenima si bien que Devos fit comme il l'avait dit. Sortant son rasoir, il en tailla d'un grand coup le visage du Corse.

— Tu l'as voulu, la Croix des Vaches : tu l'as maintenant ». Deux coups de feu claquèrent. Jean le Corse, la joue en sang, défiguré pour la vie, avait atteint de deux balles Devos, au pied gauche...

— Mais qu'est devenu Jean le Corse ? — Se doutant qu'on allait le rechercher dans les hôpitaux les plus proches, il a dû chercher à se faire hospitaliser loin d'ici.

La sonnerie du téléphone à nouveau retentit. Un inspecteur avertissait le commissariat que Palazzi, refusé à l'hôpital Bretonneau qui ne soigne que les enfants, avait été dirigé sur Lariboisière où il était actuellement en train de se faire recoudre la joue.

L'interrogatoire reprit dès le lendemain.

— Devos, vous m'avez dit cette nuit que vous ne connaissiez pas le nom de votre agresseur ? Et Palazzi, dit Jean le Corse, vous ne le connaissez pas non plus.

— Jean le Corse ? Connais pas. Jamais vu !

— Et vous, Palazzi, vous n'avez pas eu un règlement de compte avec Devos ?

— Devos ? Connais pas. Jamais vu !

— Alors vos blessures sont venues comme ça, par la grâce du St-Esprit ?

— Peut-être.

On les dirigea, cette fois, tous les deux, sur l'infirmier de la prison de Fresnes. Les deux adversaires restent muets. Le patron de la Cigogne, le bar où ils ont vidé leur querelle, aussi. Le voile, un moment soulevé, s'est refermé.

Une rixe dans un bar de la rue de la Charbonnière a eu lieu l'autre soir, lisait-on les jours suivants dans la rubrique des faits divers.

■ ■ ■

Certains quartiers de Paris gardent, à travers les âges, une marque indélébile.

Tant de nuits troubles et troublées ont passé sur eux qu'ils semblent imprégnés de la couleur même du vice et du crime. Ces bas-fonds qui, comme des eaux putrides, stagnent à certains endroits des grandes villes, paraissent avoir creusé là un lit si profond que rien ne pourra plus le combler et le niveler. Prononcez autour de vous le nom de ces îlots maudits et vous serez étonné de voir l'expression d'angoisse ou de dégoût qu'il provoque encore sur certains visages.

La rue de la Charbonnière, — la Charbonnière, — comme on l'appelle encore, — avec ses rues adjacentes, ses échoppes, ses bars, ses hôtels, ses filles misérables et ses rares piétons, fait partie de ces noms-là, comme plus loin, boulevard de la Villette, le sinistre îlot de la Montjol.

L'idée que d'honnêtes travailleurs pussent chercher là un gîte modeste, qu'un sang nouveau vint s'infiltrer dans ces lieux de très basse prostitution, y chasser ainsi peu à peu le flot d'impuretés qui, depuis si longtemps, s'était accumulé à travers les affreux bouges de ces quartiers réservés, ferait sourire bien des gens peu initiés.

Et, pourtant, c'en est ainsi. Et il est bon de noter là, sur le vif, un des phénomènes les plus curieux de cette vie secrète du Paris nocturne, aux loix immuables, mais aux aspects si multiples et si changeants.

On a bien souvent parlé d'épuration. Ce mot a, depuis la guerre, bien des fois sonné à nos oreilles, sans qu'on se rendit bien compte des

effets de cet assainissement tenace, et parfois tracassier, de certains quartiers de Paris.

On a dit : « Que voulez-vous donc changer ? Loin de réduire la prostitution, loin de rendre la sécurité à certains coins de Paris, vous ne réussirez qu'à attrister le visage du Paris nocturne, où les passants attardés dans les lieux de plaisir redouteront plus, en rentrant chez eux, l'inquisition du policier que le casse-tête du malfaiteur. Et puis, à quoi bon traquer les malheureuses qui vous guettent, aux carrefours, de leurs invites et de leurs œillades ? Chassées d'ici, elles iront plus loin. Et le mal n'aura fait que changer de place... »

Je retiens volontiers toutes ces critiques. Mais elles se rattachent à tant de problèmes sociaux qu'elles exigeraient, si on les reprenait une à une, des développements qui dépasseraient les limites de cette étude. Mon rôle se borne ici à constater un fait : un des plus vieux quartiers de la basse prostitution parisienne, la rue de la Charbonnière, qui rappelait jadis les ruelles les plus sordides de Marseille, change chaque jour d'aspect, s'assainit progressivement, fait peu à peu.

Les misérables prostituées qui jadis épiaient le passant de derrière les carreaux des échoppes, du haut des fenêtres ou du fond des sous-sols, s'éloignent peu à peu de cette rue sans joie et sans profit. De modestes travailleurs occupent maintenant leurs chambres. Les tenanciers renoncent à un commerce qui fit jadis leur prospérité, mais qui ne leur apporte maintenant que des tracasseries sans fin. Trop de surveillances, trop de rafles, trop de coups de filet ont rendu périlleux le trafic éhonté qui déshonorait cette rue où jadis, — même après la guerre, — peu de nuits ne s'achevaient sans esclandre.

Cette épuration méthodique, qui est l'œuvre de l'ancien commissaire du quartier, M. Lafont, est poursuivie avec autant de cran que de mesure par son jeune et ardent successeur, M. Drey. Rude besogne, dans un quartier où tant de vieilles habitudes sont enracinées, où tant de bouges, tant de bars ne peuvent, sous peine de disparaître, modifier, du jour au lendemain, leur façon de vivre. Mais besogne efficace, puisque seuls, trois ou quatre de ces échoppes à filles, quatre ou cinq de ces bars interlopes, subsistent encore à la Charbonnière et dans ses environs, et conservent là les dernières traditions d'un quartier où, de tous temps, reflua le rebut de Montmartre, la lie des rues illuminées de l'autre versant de la Butte.

■ ■ ■

Rien de plus tristement émouvant que ces dernières échoppes, avec leurs portes dont le bec de cane ne peut être manœuvré qu'à l'intérieur, que ces rideaux jaunâtres qui, parfois, se lèvent sur votre passage, que ces visages flétris entr'aperçus dans l'ombre, que ces peignoirs entr'ouverts sur des corps sans grâce. A la chambre sordide, où pendent sur des chaises des serviettes douteuses, attend un estaminet où le client peut, avant et après, boire à ses tristes amours. Deux filles se partagent généralement la jouissance de ces taudis, l'une l'après-midi, l'autre la nuit. La relève a lieu vers le soir. On pousse alors les contrevents de la boutique ; puis lorsqu'on les écarte de nouveau, c'est que la remplaçante est prête et prend son tour de garde et de sacrifice.

Chose étrange, au cours des visites policières, les guetteuses fardées disparaissent comme par enchantement. Là aussi, une curieuse consigne de silence coule les lèvres de chacun.

— Où sont vos femmes ?

— Quelles femmes ?

— Mais vous logez ici trois filles soumises ?

— Ah ! oui, mais elles ne viennent plus depuis longtemps. Le commerce ne marche plus pour elles, les pauvres... Elles sont parties... Je ne sais où. C'est l'exode, monsieur l'inspecteur. Il n'y aura bientôt plus de filles à la Charbonnière.

C'est peut-être vrai. Mais, en attendant, où se cachent-elles, ces malheureuses qui, tout à l'heure, épiaient derrière les rideaux ? Dans quel sous-sol, dans quelles caves ? Il y a dans ces vieux bouges de curieux labyrinthes, d'étranges escaliers en spirale qui s'enfoncent on ne sait où. L'un d'eux a deux issues, l'une sur la rue de la Charbonnière, l'autre boulevard de la Chapelle ; chacun des estaminets est séparé par une cour souterraine, béante comme une oubliette. Quelles histoires n'ont pas eu pour théâtre ce décor équivoque, et quels secrets le tenancier de ce louche garni, — un ancien nervi marseillais, — ne porte-t-il pas en lui...

Ah ! ce n'est pas lui non plus qui viendra fournir à la police de longues explications ! Pourtant de sourdes menaces l'entourent. De bizarres rendez-vous se donnent parfois devant son comptoir. De durs regards le cernent alors, de vives répliques s'échangent, des poings nerveux serrent dans les poches les armes de la vengeance. Un soir, peut-être, eût-il laissé sa vie sans la providentielle entrée d'une ronde d'agents. Les lascars prirent la fuite par l'autre issue. Un seul resta entre les mains des gardiens. On trouva sur lui une baionnette...

On l'interrogea. Comme Devos, comme Jean le Corse, il resta muet.

— On s'amusait, se contenta-t-il de dire.

— Pourtant, murmurent les initiés, tout cela finira mal. Il y a des comptes qui, tôt ou tard, se règlent.

■ ■ ■

Ah ! ce n'est pas commode de purifier d'un



Le courant les entraîne vers des coins moins surveillés, la Bastille et la place d'Italie.

coup l'atmosphère d'un quartier où le vice et ceux qui en vivent ont de si profondes racines. Mais, inlassable, l'épuration se poursuit et, peu à peu, entraîne l'inévitable exode des filles et des mauvais garçons vers d'autres lieux moins surveillés. Ainsi s'est formé un courant qui, progressivement, entraîne les uns vers la banlieue, les autres vers la place de la Bastille et la place d'Italie.

L'exode...

Rien ne pouvait mieux m'en faire pressentir les symptômes indéniables que cette rafle de l'autre nuit, dont j'observais le déroulement à l'écart.

Qui eût reconnu, ce soir-là, le boulevard de la Chapelle, la vieille « Charbonnière », leurs rues adjacentes, avec leurs bars aux volets clos, et ces trottoirs déserts entre les lourds piliers de fonte du métro aérien. Comme ce vieux quartier de la Goutte-d'Or, où les premiers « apaches » firent jadis parler d'eux, où Zola situa son « Assommoir », me paraissait paisible et presque rassurant, malgré la funèbre voûte, les couloirs équivoques des hôtels borgnes et les déchirants appels des trains du Nord.

Des vagabonds somnolant dans la bouche tiède du Métro, de rares flâneurs, peu de filles, et, dans les quelques bars encore ouverts, des Algériens sans travail et des marins attardés.

Le noir autocar de la Préfecture longeait les trottoirs, comme un triste convoi, puis, soudain, s'arrêtait. La rafle s'engouffrait dans un estaminet et ressortait peu après, entraînant un maigre gibier. Derrière les portes des maisons closes, le phono soudain s'arrêtait à l'arrivée des inspecteurs.

— Police, messieurs ; vos papiers ?

Quelques individus douteux, ou sans profession, qui somnolaient là, la tête entre les bras, se laissaient emmener sans résistance. Les filles aux chairs pâlies par les crèmes et les lumières, regardaient, sans regret, s'éloigner ces clients sans profit.

Plus loin, au coin de la rue de la Charbonnière, une femme, grosse de trois mois, prit place à son tour dans l'autocar.

— Mais vous allez bientôt boucher le boulevard avec votre ventre, plaisanta l'un des inspecteurs.

— Qu'est-ce que vous voulez, on ne veut pas encore me garder ; alors, en attendant, j'continue... Faut bien manger.

La besogne, cette nuit-là, fut vite expédiée. Les fiches d'identité revinrent du sommier. Beaucoup d'individus connus pour leurs condamnations antérieures. Mais point de recherches, point de nouveaux mandats d'amener.

Traqués, sentant le coin « brûlé », les vrais « toquards », les interdits, les suspects, avaient déserté le quartier et suivi l'exode.

Il en reste pourtant, soit qu'ils passent à travers les mailles des coups de filet, soit que, fuyant les louches estaminets, ils se mêlent à la foule des grands débits du Barbès, là où les surveillances et les rafles sont plus délicates et moins soudaines. C'est même là le rendez-vous, à certaines heures de la nuit, d'une étrange clientèle de « fourgueurs » et de « recéleurs » de bijoux, voire même de revendeurs de drogue. Ils s'y reconnaissent à certains signes convenus, et laissent là en dépôt leur marchandise contre un bulletin de consigne !

Il y a aussi ceux qui, bravant la police aux aguets, et malgré l'exode, viennent régler autour de la Charbonnière des comptes qui ne souffrent point de retard.

Telle est l'affaire de Jean le Corse, à la Cigogne. Telle est aussi, sur un autre plan, celle de Marcelle la Bretonne, trouvée, récemment, un soir, lardée de quatorze coups de couteau.

Détail piquant : l'homme arrêté, reconnu par les témoins, reconnu aussi être l'auteur de l'agression. Condamné à deux ans de prison, il ne fut élargi que grâce à la dénonciation du vrai coupable, qui lui ressemblait comme un frère et qui fut arrêté à son tour, alors qu'il essayait de mettre le feu sous la chambre de la fille.

— A moi les hommes du milieu ! A moi les hommes de la Charbonnière ! cria-t-il, quand les inspecteurs l'appréhendèrent.

Son cri n'eut point d'écho. Mais, conduit au poste, il expliqua enfin les raisons de sa tenace vengeance. Une nuit, comme il accompagnait Marcelle la Bretonne dans sa chambre, il donna à celle-ci cinquante francs pour qu'elle allât chercher quelques provisions.

Prise dans une rafle, Marcelle la Bretonne ne put revenir dans la chambre où l'homme l'attendait.

— Entôlé ! hurla celui-ci ; elle aura la croix des vaches, elle aussi.

Il tint parole. Comme Devos, l'adversaire de Jean le Corse, comme tous ceux que l'exode n'a pas encore éloignés de ce quartier repéré vers d'autres champs d'honneur.

... D'honneur du milieu.

Marcel MONTARRON.



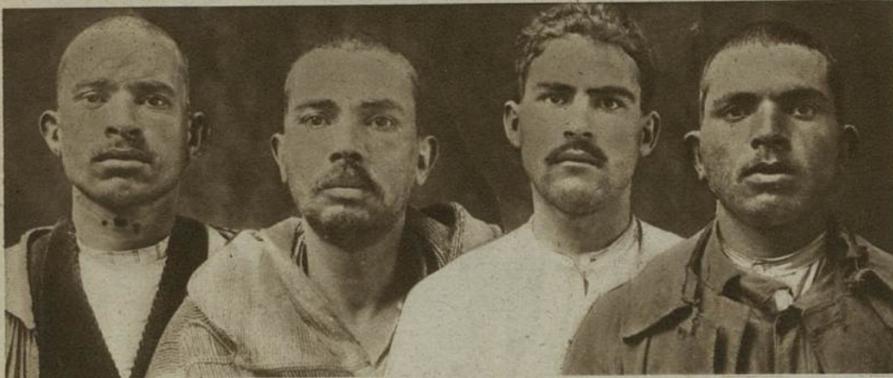
J'ai suivi, ce soir là, à l'écart, la rafle.

Ci-dessous : Plus loin, au coin de la rue de la Charbonnière, une des dernières guetteuses épiait les passants.



# DIVERS FAITS

## Le drame de la côte rouge



Les quatre assassins de la fermière : le deuxième et le troisième ont été exécutés ; les deux autres graciés vont bientôt s'embarquer à destination de la Guyane.



Les investigations de la police scientifique commencent autour de la ferme.

Alger (de notre correspondant particulier.)

Les coups de maillet avaient troublé la nuit profonde et calme et au matin, devant la prison civile de Barberousse, la guillotine dressa vers le ciel ses bras décharnés. Autour d'un fanal, des ombres tinrent conseil. Dans le parloir de la maison d'arrêt, on attendait l'heure d'éveiller les condamnés : Derrouaz, Djilloul ben Kouider, dormaient d'un profond sommeil, lorsque les magistrats arrivèrent dans leur cellule. Ils se levèrent aussitôt et subirent d'un air indifférent la suprême toilette, pendant que le « muphti » les exhortait à bien mourir... Le premier l'interrompit :

— Nous sommes de bons musulmans, laissez-nous tranquilles.

Et le second, à qui l'interprète demandait s'il n'avait rien à dire à ses défenseurs, répondit :

— Vous ne pouvez leur transmettre ce que nous ferons dans l'autre monde.

L'opération se précipite : Par deux fois, le couperet tomba, tranchant une vie, faisant œuvre de justice. Ceux qui avaient tué surent mourir.

— Enfin, notre mère est vengée, dirent les membres de la famille Cerda qui avaient assisté à l'exécution.

\*\*\*

Le père de Sauveur Cerda était cultivateur. Lui-même portait un amour profond au sol fertile qui l'avait nourri. Ses enfants l'avaient quitté pour fonder ailleurs un autre foyer, mais une fois par semaine, la famille se réunissait chez Sauveur. On bavardait de longues heures en faisant la sieste, tandis que le chant des cigales, montait assourdissant, de la plaine brûlée de soleil. Au soir, on buvait des boissons rafraîchissantes et quand la nuit tombait, Cerda accompagnait, sur le chemin qui s'accrochait aux flancs de la col-

line dite « la Côte Rouge » où il habitait, son fils, sa fille et ses autres enfants. La mère restait à la maison pour préparer le repas du soir.

Ce jour-là fut pareil aux autres jours. Vers 7 heures, M. Cerda quittant ses jeunes compagnons, voulut regagner sa ferme, dont les bâtiments s'estompaient déjà dans l'ombre du soir. Quand il y arriva, il constata que la porte était ouverte et ne perçut aucun bruit. Alors, il remarqua un chandelier bleu, dont la place habituelle était sur la cheminée de la cuisine. Tout était en désordre. Dans un coin un peignoir gisait ouvert et déchiré à côté de sandales. Les chaises étaient renversées ainsi que la table. Dans une pièce simplement meublée d'un lit, d'une commode, le désordre était pire. Pas de lumière et Sauveur Cerda, dont la vue était fatiguée par des années de grand soleil, ne voyait rien. Etreint par l'angoisse, il appela sa femme, une fois, deux fois, hurla son nom. Le silence seul lui répondit. Il sortit alors et héla son contre-maître indigène Rabat, qui accourut avec un ouvrier :

— Va chercher mon fils. On nous a cambriolé et je ne sais où est ma femme.

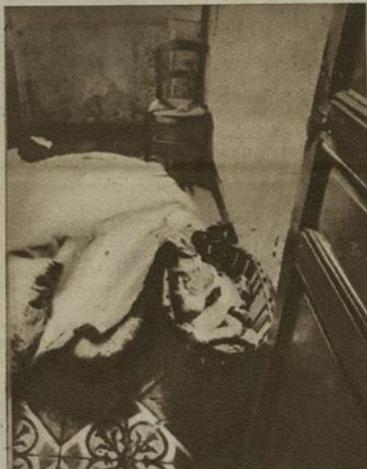
Quelques instants plus tard les investigations reprirent.

On découvrit le corps de la fermière entre deux matelas.

On consulta les fiches anthropométriques et signalétiques. Elles désignèrent un individu peu recommandable, Fahri Ali ben Abd el Kader.

Fahri Ali fut arrêté dans une usine d'Hussein Dey où il s'était embauché. Il avoua et dénonça ses trois complices : Le 23 mai, la Cour Criminelle d'Alger condamna à mort les quatre criminels. Le président de la République en gracia deux qui s'embarqueront incessamment sur le « La Martinière », à destination de la Guyane. Les autres ont payé leur dette.

Jean SCHERB.



On découvrit le corps de la malheureuse fermière sous un matelas.



Le juge d'instruction interroge Sauveur Cerda, le mari de la victime.



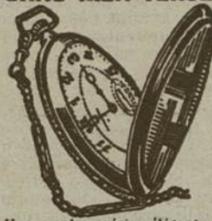
On procède à la reconstitution du crime crapuleux des quatre Algériens.

## LISEZ MYSTÈRE ET DESTIN

Le Premier hebdomadaire uniquement consacré aux Énigmes qui vous entourent : Les secrets des Cartes, des Rêves, des Lignes de la main, l'Occultisme et le Spiritisme à la portée de tous, etc. Des Romans angoissants, des Contes merveilleux.

OF. 75

### SANS RIEN VERSER D'AVANCE



Vous pouvez avoir pour 40 F\$ PAR MOIS

CHRONOMÈTRE "CO-RE" DOUBLE BOITIER

Une montre précise, élégante, solide. Echappement ancre 15 rubis, décor moderne.

PLAQUÉ OR INALTÉRABLE

Livrée avec sa chaîne en plaqué or au prix de 480.

Catalogue Général N° 32 gratis sur demande COMPTOIR RÉAUMUR, 78, rue Réaumur, Paris



9 fr. UNE MONTRE soignée avec cadran lumineux, verre et mouvement incassables et sa jolie chaîne, gar. 6 ans. 9 fr. avec spirale chronomètre 14 fr. Bracelet homme cadran lumineux 14 fr. Bracelet dame plaqué or, extra 25 fr. Envoi cont. remboursement. Echange admis

M<sup>re</sup> d'Horlogerie KAPÉLUS, 28, r. Rivoli, Paris

### AUX AMIS DES DISQUES

LES NOUVELLES AIGUILLES "PORC EPIC" remplacent toutes les aiguilles de phonos et pick up sans en avoir les inconvénients. Peuvent jouer cent fois avec pureté inconnue à ce jour et cela sans jamais endommager votre disque. Envoi d'une pochette 42 fr. franco contre mandat ou timbre poste à la SOCIÉTÉ BURMESE, 58, boulevard de Strasbourg, Téléph. Botzaris 36-83 et chez tous les marchands de musique. Echantillon contre mandat de deux francs.



5.000 PHONOS GRATIS

R-NE C-E-E -E-E

À distribuer aux lecteurs qui trouveront la solution et se conformeront à nos conditions. Trouver les noms de 3 arbres. Lesquels ?

Adresser votre réponse à Phonos ANGELUS, 22, rue des 4-Frères Peignot, Paris 15.

Joindre une enveloppe timbrée à 0.50 portant votre adresse

CONCOURS MARS-AVRIL 1932 Secrétaire près les Commissariats de POLICE à PARIS Pas de diplôme exigé. Age : 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : l'Ecole Spéciale d'Administration, 4, rue Férou, 4, Paris (6<sup>e</sup>)

LISEZ

Amundsen

par lui-même

Un véritable héros moderne, avide de conquêtes sur l'inconnu, généreux et lucide : il savait que l'enthousiasme doit être soutenu par la prévision méthodique des difficultés à vaincre. Il devait mourir pour avoir un jour négligé la méthode : il s'agissait d'aller vite ce jour-là et de sauver des hommes.

### SEUL ET SANS ARMES

Vous serez invincible, si vous pratiquez le Jiu-Jitsu. Méthode secrète de lutte et de défense. La plus terrible des armes qui soient au monde. J'envoie ma brochure les "Secrets du Jiu-Jitsu" contre 2 fr. en timbres. V. Berchtold, Rue Marguerite, 22, Lyon-Villeurbanne.

### Vente directe du fabricant aux particuliers

Prix franco de douane. Fr. 37.- Fr. 60.- Fr. 90.- attaché 1.50  
100.000 clients par an — 20.000 lettres de remerciements  
Demandez de suite notre catalogue franco gratuit.  
Meinel & Herold, Klingenthal (Saxe) 633

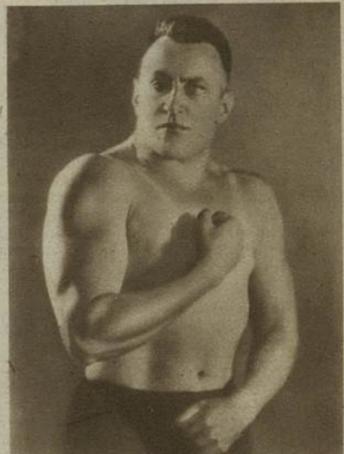
### POUR MAIGRIR

sans nuire à la santé ; pour rester jeune et mince ; pour avoir la taille fine, faites une cure avec Le Thé Mexicain du D<sup>r</sup> Jawas et vous maigrirez sûrement et sans fatigue. Produit végétal. Renommée universelle.

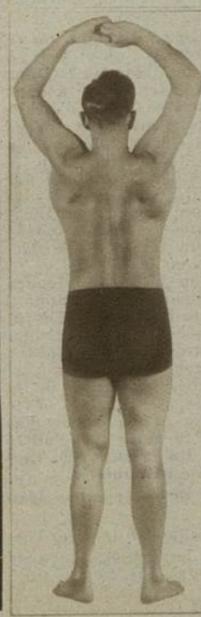
## DES MUSCLES EN 30 JOURS NOUS LE GARANTISSONS !

C'est avec juste raison qu'on nous appelle les "Constructeurs de muscles". En trente jours, nous pouvons transformer votre corps d'une manière que vous n'auriez jamais crue possible. Quelques minutes d'exercice chaque matin suffisent pour augmenter de 2 centimètres les muscles de vos bras et de 5 centimètres votre tour de poitrine. Votre cou se fortifiera, vos épaules s'élargiront. Avant même que vous vous en aperceviez, les gens se retourneront sur votre passage. Vos amis se demanderont ce qui vous est arrivé. Peu importe que vous ayez toujours été faible ou mince : nous ferons de vous un homme fort, et nous savons que nous pouvons le faire. Nous pouvons non seulement développer vos muscles, mais encore élargir votre poitrine et accroître la capacité de vos poumons. A chaque respiration, vous remplirez entièrement vos poumons d'oxygène et votre vitalité ne sera pas comparable à ce qu'elle était auparavant.

Et en cent cinquante jours ! — Il faut compter cent cinquante jours pour mener à bien et parfaire ce travail, mais dès le trentième jour, les progrès sont énormes. Au bout de ce temps, nous vous demandons simplement de vous regarder dans une glace. Vous verrez alors un tout autre homme. Nous ne formons pas un homme à moitié. Vous verrez vos muscles se gonfler sur vos bras, vos jambes, votre poitrine et votre dos. Vous serez fier de vos larges épaules, de votre poitrine arrondie, du superbe développement obtenu de la tête aux pieds.



Nous agissons également sur vos organes intérieurs. — Nous vous ferons heureux de vivre ! Vous serez mieux et vous vous sentirez mieux que jamais vous ne l'avez été auparavant. Nous ne nous contentons pas seulement de donner à vos muscles une apparence qui attire l'attention : ce serait du travail à moitié fait. Pendant que nous développons extérieurement vos muscles, nous travaillons aussi ceux qui commandent et contrôlent les organes intérieurs. Nous les reconstituons et nous les vivifions ; nous les fortifions et nous les exerçons. Nous vous donnerons une joie merveilleuse : celle de vous sentir pleinement en vie. Une vie nouvelle se développera dans chacune des cellules, dans chacun des organes de votre corps, et ce résultat sera très vite atteint. Nous ne donnons pas seulement à vos muscles la fermeté dont la provenance vous émerveille, mais nous vous donnons encore l'ÉNERGIE, la VIGUEUR, LA SANTÉ. Rappelez-vous que nous ne nous contentons pas de promettre : nous garantissons ce que nous avançons. FAITES-VOUS ADRESSER par le DYNAM INSTITUT le livre GRATUIT : Comment former vos muscles. Retournez-nous le coupon ci-joint dès aujourd'hui. Ce livre vous fera comprendre l'étonnante possibilité du développement musculaire que vous pouvez obtenir. Vous verrez que la faiblesse actuelle de votre corps est sans importance, puisque vous pouvez, rapidement, développer votre force musculaire avec certitude. Ce livre est à vous : il suffit de le demander. Il est gratuit, mais nous vous prions de bien vouloir joindre 1 fr. 50 en timbres-poste pour l'expédition. Une demande de renseignement ne vous engage à rien. Postez le bon dès maintenant pour ne pas l'oublier.



BON GRATUIT A DÉCOUPER OU A RECOPIER DYNAM INSTITUT, Service 35, Rue La Condamine 14, Paris (17<sup>e</sup>).

Veillez m'adresser gratuitement et sans engagement de ma part votre livre intitulé Comment former ses muscles, ainsi que tous les détails concernant votre garantie. Ci-inclus 1 fr. 50 en timbres-poste pour les frais d'expédition.

Nom ..... Adresse .....



Je rôdai autour de ces murs épais, de ces fenêtres avec grilles nombreuses, enfer silencieux construit là dans la verdure.

BERNE

(de notre correspondant particulier.)

ARRIVAI à Tobel, alors que la nuit tombait. Déjà la cime des montagnes se perdait à l'horizon et les rues de la petite ville disparaissaient dans un crépuscule mauve où se fondaient les murs rougeâtres du pénitencier, que caressaient les derniers rayons du soleil couchant et le bleu du ciel. Je ne sais rien de plus émouvant que ces paysages helvétiques, dans la douceur du soir, troublée seulement par le tintinnabulation des clochettes qui marquent les pas des bêtes que l'on ramène à l'étable. Après avoir déposé mes bagages à l'hôtel, je fis, avant le dîner, une courte promenade dans la campagne voisine, pleine de paix profonde. Tout naturellement, je rôdai autour de ces murs épais, de ces fenêtres avec grilles nombreuses, enfer silencieux que des hommes diaboliques avaient construit là, dans la verdure, dans la montagne, injure permanente à la beauté.

Comme je revenais vers Tobel, le claquement de nombreux sabots, sur le chemin empierré, attira mon attention. Je me rangai le long d'un buisson, pour laisser passer devant moi, un groupe d'hommes, menottes aux mains, qu'encadraient quelques vigoureux gardiens.

Ainsi, dès mon arrivée, je prenais contact avec l'atmosphère des bagnes helvétiques. Ce n'est point le sujet de cet article, mais il m'appartenait d'expliquer comment je devais connaître les douloureux et atroces détails de l'affaire qui va suivre.

C'est un gardien qui, le soir, à l'hôtel, m'en fit le récit, alors que la servante desservait la table et que, dans la cheminée, une bûche toute mangée de flammes, achevait de mourir.

■ ■ ■

Théodore Mayer était né le 26 septembre 1879 et descendait d'une ancienne famille suisse. Son père avait été un médecin réputé, sa mère était l'héritière du dernier bourgmestre zurichois, alors que l'ancien régime constitutionnel existait encore. Théodore Mayer fut élevé dans le luxe et l'oisiveté. Son père mourut, jeune encore, d'un ramollissement du cerveau, provoqué



Théodore Mayer fut élevé, avant de connaître la misère, dans l'opulence.

Ci-dessous : Sa sœur et sa cousine.



teux. Cette dernière manifesta d'emblée au jeune homme un intérêt évident, s'ingéniant à lui rendre service. Et, un jour que Théodore était gêné pour payer son terme, il acquitta en nature un loyer trop onéreux. Ce fut fini. Louise Zapf s'installa chez lui, fut la maîtresse de maison dont il suivait les conseils. La ruine de la mère et du fils étant enfin consommée, l'intrigante réussit en spéculant sur l'apparence noble de ses locataires, à faire des emprunts toujours plus élevés et c'est ainsi que le trio vécut au jour le jour durant plusieurs années.

En 1907, on retrouve la famille, sur les rives verdoyantes de la Thielle, près du lac de Neufchâtel, dans une coquette villa qu'elle avait louée et qu'elle avait appelée « les Tilleuls ». Louise Zapf, pour se procurer des fonds, emploie tous les moyens, même le vol qualifié. Elle possède une énergie virile. Mayer est, pour elle, presque un enfant qu'elle chérit et qu'elle fait vivre. Il est probable que ni la mère, ni le fils, ne connurent jamais l'origine des ressources dont ils bénéficiaient.

Mayer prit une nouvelle fois la résolution de se créer une vie sage et honnête et forma le projet de créer un sanatorium. Une annonce dans un journal lui fit connaître, pour la première fois, le château de Guttinger, en Thurgovie, qui appartenait à un vieux rentier, M. Rätzer. Il se mit en rapport avec ce dernier, mais le propriétaire voulait louer son domaine et non le vendre. Louise Zapf poussait à l'acquisition qui, pensait-elle, serait facile, grâce à des versements échelonnés. C'est elle qui fut chargée des négociations. On l'hébergea au château et, le 10 septembre, elle envoyait à son amant un télégramme le priant de venir la rejoindre.

Quand l'ancien dentiste arriva, il déjeuna avec Louise qui l'attendait à la gare.

M. Rätzer ne veut pas céder, avait dit l'entremetteuse. Mais, tout aussitôt, elle avait ajouté :

— J'ai une idée.

M. Rätzer avait 71 ans et un coffre-fort bien garni. Louise savait où il mettait la clef. Tuer le vieillard, ouvrir le coffre, s'emparer de son contenu, opération en trois temps, mais qui était simple. Les yeux mi-clos, le jeune homme écoutait la voix démoniaque. S'ils repartaient sans

avoir rien conclu, que deviendraient-ils tous trois ? Louise disait :

— Jusqu'à présent, j'ai paré à tout, mais si tu ne veux pas montrer que tu es un homme, ce sera fini. Je me débrouillerai seule.

Il n'en fallait pas tant pour faire céder Théodore, et le couple se rendit au château pour une dernière visite.

Le rentier et le locataire présumé montèrent dans les combles de l'antique demeure pour se rendre compte de la solidité de sa toiture. Le vieillard gravit le premier les marches de l'escalier et expliqua à son hôte qu'il y avait deux sortes de tuiles. Ils étaient dans le grenier. Pour démontrer la véracité de ses dires, M. Rätzer prit dans un coin quelques tuiles et en passa une à Mayer.

Il venait de signer son arrêt de mort. Théodore comprit que c'était l'occasion d'agir et, cédant à la volonté de Louise qui l'habitait, il abattit l'arme improvisée sur son interlocuteur qui tomba au pied d'une échelle accédant au toit. Il était ainsi possible de faire croire à un accident. S'emparer de la clef du coffre-fort que la victime portait sur elle, la remettre à Louise qui, pendant que son amant donnait l'alarme, procédait au cambriolage, ne fut qu'un peu. Mais, M. Rätzer n'était pas mort. On le releva, on le transporta sur son lit cependant que le couple, plein d'audace, donnait son adresse et déclarait se tenir à la disposition de la justice.

Le rentier mourut, après avoir fait comprendre que la version de l'accident était fautive. Le meurtrier et sa complice furent appréhendés. Si le premier avoua tout, en déclarant qu'il avait agi en état d'hypnose, Louise Zapf nia avec obstination. Ils furent condamnés tous deux, et c'est ici que l'histoire revêt tout son caractère dramatique.

Théodore Mayer, tout en avouant, protesta toujours de son innocence, affirmant qu'il n'était pas, au moment du crime, responsable de ses actes. Son mobilier, ses objets d'art, vestiges d'une splendeur passée, avaient été mis sous séquestre. Le condamné avait demandé à l'administration de veiller à leur conservation. On lui fit une offre de grâce. Il la refusa, se réservant de demander la révision de son procès. Mais il apprit peu de temps après que le mobilier, les objets d'art, avaient été remis à sa famille. Il intenta donc un procès pour en obtenir la restitution. Il arrivait d'ailleurs à l'expiration de sa peine. Or, l'administration demanda à ce moment son examen mental. Mayer, déclaré irresponsable, quitta l'asile de Tobel, pour être interné à vie dans un asile d'aliénés.

Il est bon de dire qu'au moment de sa condamnation Mayer n'avait pas été reconnu fou et, chose curieuse, le rapport des derniers experts se base, pour prononcer la condamnation, définitive celle-là, du meurtrier, sur le fait qu'il a depuis longtemps des idées fixes, à savoir la conviction de son innocence et son désir de récupérer les objets lui appartenant.

Certes, Mayer a tué, mais s'il est fou maintenant, il l'était aussi au moment du procès et on lui a fait subir une peine injuste. M<sup>e</sup> Roth, qui le défendait, s'explique mal pourquoi on lui a offert sa grâce. L'administration ne céderait-elle pas au désir d'éviter des ennuis d'ordre juridique ?

Quoi qu'il en soit, si Mayer est vraiment irresponsable, si son internement s'impose, au moins doit-on reconnaître à ce paranoïaque l'innocence à laquelle, dans le calme de sa prison, loin de la femme pernicieuse qui l'avait perdu, qui lui avait imposé sa volonté, il prétendait avec une lucidité extraordinaire.

Jean VILDRAC.

# CRIMINEL PAR HYPNOSE



M<sup>e</sup> Roth, le défenseur de Mayer, qui demande la révision du procès.

par l'alcoolisme. Dès lors, l'enfant fut élevé par sa mère et sa grand-mère, femmes de caractère excentrique. Manque de volonté et de santé, devaient être les caractéristiques de cette vie, conçue sous d'aussi fâcheux auspices.

Théodore étudia dans divers collèges et essaya ensuite de suivre les cours libres de l'Université. En vain. Il se tourna alors vers la technique dentaire, à laquelle il renonça pour se vouer à l'agriculture. Il demeura incapable de se créer une situation et dut se résigner à vivre dans la paresse.

C'était une existence manquée et, certes, nous côtoyons tous les jours des gens qui n'ont pas su se maintenir — par incapacité ou malchance — à la hauteur de la position dont ils bénéficiaient grâce à des circonstances favorables. Mais, dans le cas particulier que nous étudions, il eût fallu que le petit ménage formé par Théodore Mayer et sa mère disposât d'une aisance suffisante pour lui permettre de vivre. Or, il n'en était rien. A 25 ans, ayant épuisé presque toutes ses ressources, Mayer tentant un dernier et sérieux effort pour gagner sa vie, s'établit dentiste à Tettmang (Allemagne du Sud) et exerça cette profession durant quelques mois.

Il avait loué un appartement chez une demoiselle Louise Zapf, 38 ans, au physique encore agréable, mais au passé dou-



Une annonce parue dans un journal lui fit connaître, pour la première fois, le château de Guttinger, en Thurgovie, appartenant à un vieux rentier, M. Rätzer.

# LE HAMEAU D



La paysanne était revenue à la ferme pour y procéder à la restitution de son crime



J'entrai dans la cour fermière de la maison de la famille Martin.

Saint-Etienne (de notre envoyé spécial).



J'ai parcouru le hameau. Thorée est construit à quelques cinquante kilomètres de Saint-Etienne, au flanc d'un plateau, à l'abri de la chaîne du Mont Pilat. Cinq à six maisons se serrent frileusement de chaque côté d'un chemin défoncé, dans le décor des champs parsemés de futaies, de rochers et de vignes.

J'entrai dans la cour fermière de la maison des Martin. On venait d'en arracher la paysanne passionnée, mais elle allait y revenir pour procéder à la reconstitution de son crime. Rien, en apparence, dans ce paysage de pastorale n'évoquait un drame qui, cependant, eut une intensité singulière. A la limite des champs, quelques poules picorèrent un fumier pauvre ; un cheval noir mangeait son avoine en liberté. De l'étable où, pendant trois jours, Isabelle Martin a tenu caché l'assassin de son mari, une enfant de quinze ans, Juliette Martin sortit. Elle se tenait au seuil de la chambre basse où son père fut brûlé. Elle ne paraissait pas affectée outre mesure par ce souvenir ; elle vaquait à ses occupations en me regardant passer.

Certes, son père était mort, son oncle et sa mère étaient en prison et sans doute ne reviendraient-ils jamais, mais à quoi lui aurait-il servi de s'alarmer ? Ne fallait-il pas, tout d'abord assurer la vie normale de la ferme ?

Un voisin m'invita chez lui. Nous nous atablâmes. Tandis que l'homme ébauchait l'histoire des Martin, je ne réussissais pas à déguiser mon étonnement. Existe-t-il donc des êtres marqués par une fatalité criminelle, comme d'autres sont marqués par le génie ? Je n'arrivais pas à m'expliquer comment depuis l'enfance les Martin ont été entraînés à voler, à tuer. Ils ne connurent pas, à l'origine, et sur ce point mon interlocuteur était formel, la promiscuité des taudis, des bouges, des bals mulettes, où le crime est considéré comme un moyen d'existence, ou comme une manifestation de la destinée mauvaise. Ils étaient issus d'une souche paysanne ; ils auraient dû avoir le calme, l'équilibre, la paisible existence des hommes de la terre. Et cependant, ils avaient poussé comme de mauvaises plantes, dans les champs que borne l'horizon limpide des Cévennes...

J'écoutais. On me précisait que les Martin étaient réputés comme dangereux avant le crime. Pendant leur jeunesse, Antoine et Jean-Claude, les deux fils, sont à plusieurs reprises

arrêtés. Antoine est un voleur. Il ne vit que du bien des autres. Il ne se contente pas de marauder ; il organise ses larcins avec des ruses de hors-la-loi. Son frère, Jean-Claude, est moins préoccupé de la conquête de l'argent, que des amours à la hussarde. Il s'en prend à toutes les femmes du pays de Maclas. Les bergères, quand elles le voient surgir dans un champ, s'enfuient. Il réussit néanmoins à se faire condamner pour attentat à la pudeur. L'âge de la conscription arrive. Antoine et Jean-Claude sont envoyés au bataillon d'Afrique, mais Antoine, de nouveau inculpé de vol et de rébellion, passe au conseil de guerre et est envoyé à Biribi, tandis qu'Antoine Martin est coiffé du képi à viscope ; une de leurs deux sœurs est condamnée pour infanticide. L'armée les rend à leur métairie. Dès qu'ils sont libérés, leur mère meurt dans des conditions mystérieuses. On la trouve assommée dans l'escalier de la maison. S'agit-il d'une mort accidentelle ? Le vent qui fait courber les herbes, de Maclas à Thorée, apporte de partout la nouvelle que l'un des frères Martin, Antoine peut-être, pourrait bien en être responsable. Il n'y a pas de preuves ; les gens se taisent. Les gendarmes referment leur dossier...

Ici, commence à se profiler sur la destinée des Martin, la silhouette cependant falote de la paysanne passionnée. La guerre n'était pas finie lorsque Isabelle Bar, veuve Dervieux, épousa Jean-Claude Martin, le cadet, lui apportant un cheval, deux vaches, six chèvres, deux porcs, quelques champs et sa maison de Thorée. C'était une belle paysanne, joyeuse et dure à la peine. Elle n'ignorait pas que Jean-Claude avait mérité les bataillons disciplinaires. Peut-être l'aimait-elle ? En tout cas, ils eurent rapidement deux enfants, Juliette et Marie, toutes deux vivantes. Tandis qu'elle veillait sur la ferme, Jean-Claude soignait les chevaux dans les écuries de Maclas et les vendait aux maquignons de la foire. Il buvait beaucoup et sans doute était-il brutal ; mais du moins ses affaires étaient prospères. Tout alla bien à la métairie, jusqu'au moment où l'aîné des Martin, Antoine, vint s'y installer. Et le drame s'ébaucha.

Jean-Claude Martin, plus jeune de cinq ans qu'Antoine, mais moins viril, poussa-t-il son frère dans les bras d'Isabelle, avec l'espoir que de leur adultère naîtrait un garçon, plus apte que les filles aux travaux de la campagne. C'est ce qu'Antoine, le meurtrier de Jean-Claude, affirme aujourd'hui. Le fait est que Isabelle et Antoine devinrent amant et maîtresse et qu'ils en arrivèrent à s'aimer jusqu'à se laisser aller à tuer pour être plus sûrement réunis. Cette paysanne, qui partageait sa vie entre un sadique et un voleur, se trouva peut-être naturellement entraînée à pencher en faveur du voleur. Du moins ne se montrait-il pas dans tous les cabarets de Maclas et ne soulevait-il pas contre lui toutes les bergères du pays. Et puis, peut-être, recherchait-il une aventure qui plaît aux femmes, quand elles ont du goût pour les hors-la-loi. Son amour se trouva exalté par l'absence, lorsque Antoine Martin accusé d'avoir dévalisé le coffre-fort d'une

usine de la région, fut condamné en 1925 à vivre pendant cinq ans à la prison de Clairvaux. Isabelle ne lui ménagea ni son appui, ni ses conseils, tandis qu'il faisait sa peine. Jean-Claude ne se doutait de rien. Isabelle vivait cependant à côté de son mari comme une étrangère...

Antoine Martin sortit de prison et revint à Thorée. Il reprit sa place à la ferme, mais Isabelle que le partage ne satisfaisait plus, commença à penser à faire d'Antoine, non plus son serviteur, mais son maître. Cette idée lui vint l'an dernier et elle en entreprit la réalisation immédiate. Isabelle avait un but : il fallait que Jean-Claude, son mari, disparût de sa vie. Elle n'en arriva pas immédiatement à l'idée d'un crime. Sa première préoccupation fut d'éloigner Jean-Claude par tous les moyens. Isabelle et Antoine en trouvèrent un. Ils supposèrent que Jean-Claude avait volé pendant la foire une bicyclette et ils le dénoncèrent anonymement au parquet de Saint-Etienne. Jean-Claude prouva son innocence et ne fut pas inquiété. Les deux amants cherchèrent un autre moyen. Ils savaient que le fermier de Thorée se laissait, les soirs de foire, quand il avait bu, entraîner par sa paillardise. Ils le surveillèrent, sans répit, jusqu'à ce qu'ils eussent découvert qu'il avait essayé de s'en prendre à sa propre fille. Imaginèrent-ils, comme on l'affirme dans le pays, une odieuse mise en scène, poussant l'ivrogne, incapable de se conduire et de voir, dans le lit d'une de ses enfants. Quoi qu'il en soit, Jean-Claude Martin, dénoncé par une lettre anonyme, fut accusé d'un crime qu'il ne se souvenait pas d'avoir commis, par sa femme, par son frère et par sa propre fille, et il fut condamné à un an de prison.

Dans cet intervalle, Antoine Martin succéda à Thorée, au maître Jean-Claude et les deux amants purent vivre pendant une année l'existence qu'ils s'étaient promise. Une année, cela passe vite et Jean-Claude revint. Si stupide qu'il fût, il éprouvait de la rancune pour son frère. Il lui fit savoir qu'il ne le tolérerait plus chez lui. Isabelle s'insurgea, mais le fermier

Ce qui restait de la victime fut enfoui dans un sac de toile.

Les deux armes du crime : le marteau qui assomma, le rasoir qui égorgea.



avait pour lui le droit et la force. Antoine résista vainement.

— Je ne m'en irai, disait-il, que lorsque tu m'auras payé mes services. J'ai travaillé tes terres

tandis que tu étais en prison. Donne-moi deux mille francs et je partirai.

— Ma femme t'a payé depuis longtemps, rétorqua Jean-Claude. Va-t'en !

Cependant il emprunta deux mille francs pour les donner au voleur et Antoine partit. Il n'alla pas très loin, à Bossey, dans la ferme d'un de ses parents, un brave homme, qui ne l'hébergeait que parce qu'il avait peur de lui.

Il n'était qu'à sept kilomètres de sa maîtresse ; aussi se voyaient-ils souvent. Isabelle, qui redoutait les coups, attendait que son mari fût au cabaret ; alors elle allait rejoindre son amant à travers champs. Leurs amours, faits de complicité et de désir, s'abritaient dans les bois où, il y a trois ans, un assassin connu sous le nom de « bandit du Pilat » tint pendant plus de trois mois la gendarmerie en échec. Ils dormaient ensemble dans les cabanes de terre battue où les bergers se réfugient pendant les orages. Entre temps, Antoine réclamait son dû à Jean-Claude et sans doute Isabelle l'y poussait-elle. La gendarmerie intervint, mais Antoine se défendit de vouloir nuire à son frère.

— Ne me faites pas de mal, disait-il. Je ne tiens pas à retourner en prison.

Jean-Claude, quand on lui rapporta cette réponse, la commenta dans les cabarets.

— Je sais bien ce qui m'attend un jour ou l'autre. Ils me tueront tous les deux !...

Ainsi prépara-t-il, sans le savoir, sa vengeance posthume, car s'il n'avait exprimé cette crainte prophétique, le crime de Thorée n'aurait probablement jamais été découvert. Le printemps de cette année passa, puis l'été. En août, Antoine Martin, chassé par son beau-père,

av  
ci  
so  
re  
en  
m  
co  
su  
Q  
An  
le  
to  
at  
  
vi  
d'  
fe  
  
qu  
me  
Av  
ter  
po  
de  
un  
vo  
gu  
mu  
je  
et  
  
Ma  
ma  
mo  
son  
leu  
rit  
l'ex  
An  
tea  
tills  
la  
sib  
son  
gra  
Air  
heu  
Jul  
por  
fur  
vai  
éto  
cal  
titu  
qu  
il r  
il s  
Isa  
  
E  
rée  
sur  
tou  
lan  
con  
il r  
se  
Isa  
son

# U PÉCHÉ

attendit à Vienne (Isère) qu'elle lui fit le signal convenu. L'arrêt de mort lui fut communiqué le 8 septembre. Isabelle écrivait à son amant : « Le 13, c'est la fête à Maclas. Le lendemain, c'est la foire. Il ira pour travailler à l'hôtel comme d'habitude. Le soir, il sera saoul. C'est le moment. Viens. Tu l'en iras ensuite aux vendanges. »

Antoine Martin quitta Vienne le 12 septembre. Il marcha jusqu'à Saint-Pierre-de-Bœuf, et à partir de ce village il évita les agglomérations, se perdant dans les sentiers mal tracés pour ne pas être vu. Il arriva à Thorée à la nuit. Sa maîtresse avait guetté son arrivée pendant tout le jour; elle le trouva couché derrière une haie et, avec les plus grandes précautions, elle le fit entrer dans l'étable.

— Il n'y a rien à craindre, dit-elle. Les filles sont couchées. Jean-Claude est allé boire.

Elle avait préparé, loin des bêtes, derrière une barrière de bois et de brouettes, un lit pour son amant. L'étable de la ferme de Thorée comunique par une porte avec la cuisine; elle en assura soigneusement la fermeture et conserva la clef sur elle. Elle le quitta quand ils entendirent sur la route les pas de Jean-Claude. Ce soir-là il n'était pas assez saoul pour qu'on pût l'abattre. Antoine guetta vainement le signal que devait lui faire Isabelle et il s'endormit.

Le dimanche 13 septembre passa sans incidents. Le crime

Antoine s'avança. Isabelle le laissa passer. Peut-être, à ce moment, inquiète, éprouvait-elle un certain trouble, mais elle n'avait, semble-t-il, que la crainte de ne pas réussir. Elle tendit le marteau à son amant, puis elle resta sur la porte de la grange. S'était-elle armée aussi? En tout cas, elle murmura :

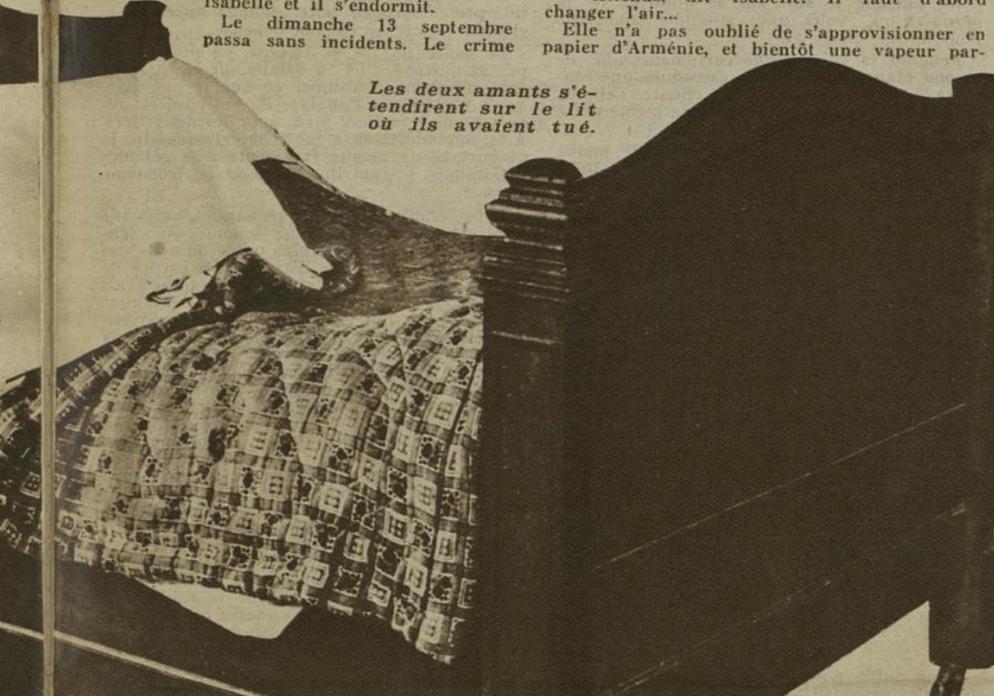
— Si tu le manques, je lui saute dessus. Antoine Martin donna un premier coup de marteau à son frère, sur la tête, un deuxième coup sur la tempe, puis il recula. Jean-Claude poussa un grand soupir, mais il ne cria pas. Isabelle et Antoine s'approchèrent de lui : il était assommé, évanoui. Antoine lâcha le marteau et prit le rasoir. Il placèrent le corps en travers du lit, de façon que la tête de Jean-Claude fût à hauteur du seau, puis avec la sûreté d'un égorgeur, Antoine saigna le cadavre.

Il questionna :  
— As-tu préparé le sac ?  
Ils enfouirent ce qui restait de Jean-Claude Martin dans un sac de toile. Ils l'y tassèrent comme une bête morte. Isabelle fit ensuite la toilette de la cuisine. Antoine alla mêler le sang au purin. Il ne restait plus qu'à transporter le cercueil de toile dans la grange : cela fut fait.

— On peut se coucher ! murmure Antoine.  
— Attends, dit Isabelle. Il faut d'abord changer l'air...

Elle n'a pas oublié de s'approvisionner en papier d'Arménie, et bientôt une vapeur par-

Les deux amants s'étendirent sur le lit où ils avaient tué.



avait été décidé pour le soir. Jean-Claude entra tardivement en pleine nuit à son habitude, mais, ce soir-là, il conservait encore assez de lucidité pour opposer une suffisante résistance à ses assassins. Quand il se fut mis au lit, Isabelle et Antoine se concertèrent. Jean-Claude les dérangea, en appelant sa femme à tous les échos. Se méfiait-il? Il fallut attendre encore...

Le lendemain lundi, Jean-Claude revint le soir, vers huit heures, à la ferme. Il était d'humeur joyeuse. Il dina rapidement et manifesta l'intention de sortir de nouveau.

— Ce soir, je veux te faire danser, Isabelle !... Isabelle refusa. Pourquoi ce soir-là, plutôt qu'un autre soir, le bonhomme voulait-il l'emmener avec lui, ce qu'il ne faisait jamais. Avait-il donc été mis sur ses gardes? Elle prétextait une grande lassitude. Jean-Claude s'emporta ! Pour une fois qu'ils avaient l'occasion de rire ensemble ! Enfin il supposa qu'elle avait un rendez-vous. Puisqu'elle ne voulait pas boire avec lui, du moins n'irait-elle pas errer à sa guise sous la lune ! Il ôta la clef de la serrure, murmura goguenard : « C'est bon, je pars, mais je vais t'enfermer. » Il ferma la porte, en effet, et sortit.

J'ai dit un peu plus haut, que la cuisine des Martin, communiquait avec l'étable. En enfermant Isabelle, Jean-Claude Martin isolait du monde ses deux assassins, mais ils étaient prisonniers ensemble. Qui dira jamais ce que fut leur dernier entretien? Antoine, dans l'obscurité de l'étable, se morfondait; Isabelle avait l'exaltation des femmes qui ont trop attendu. Antoine pensa qu'il lui faudrait un gros marteau; elle alla le chercher dans la boîte à outils. Ils réclamèrent aussi un rasoir, afin de couper la gorge au blessé; ainsi n'aurait-il pas la possibilité de crier. Isabelle lui apporta le rasoir de son mari. Elle prépara également un seau, assez grand, pour y recueillir le sang du mourant. Ainsi le parquet ne serait pas souillé. Vers dix heures, un bruit les fit sursauter. Les deux filles, Juliette et Marie, rentrèrent; mais trouvant la porte fermée, elles crurent la maison vide et s'enfuirent dormir dans leur chambre. Elles ne pouvaient rien entendre, cette chambre étant très éloignée de la cuisine. Tout rentra dans le calme jusqu'à une heure du matin. Jean-Claude, titubant, rentra en chantant. Il était saoul plus qu'il n'était raisonnable de l'être. Dans la cour, il manqua de tomber sur le bois de son bûcher; il se releva et, tout grognant, ouvrit sa porte. Isabelle, pour le recevoir, se fit caressante.

— Il faut se coucher, Jean-Claude. Elle lui ôta son chapeau, ses chaussures ferrées et le déshabilla comme un enfant. Il tomba sur le lit, sans force. Elle s'étendit près de lui, toute vêtue, comme si elle allait le bercer. La lampe brûlait sur la table. Isabelle attendit quelques minutes, puis elle poussa le dormeur contre le mur, afin qu'on ne vit pas son visage. Il ronflait bêtement comme un ivrogne. Elle se leva; il ne bougea pas non plus. Alors, Isabelle ouvrant la porte de la grange appela son amant...

— C'est moi. Tu peux venir. Il dort !

fumée monte des petits rubans. Puis ils s'étendirent dans le même lit où ils ont tué. Il n'est pas possible de penser sans terreur à l'étrange amour qui put posséder Isabelle et Antoine par delà le crime.

Vient le matin, Isabelle entend ses filles quitter leur chambre. Antoine Martin regagne l'étable.

— Où est Jean-Claude? interrogent Juliette et Marie.

— Il est parti hier soir. Il avait bu, répond Isabelle, sans lever les yeux.

La ferme s'éveilla. Le souci des bêtes

fait oublier la fugue du père. La journée se passe et le soir monte. Le rideau va se lever sur le deuxième acte de la tragédie paysanne. Isabelle Martin se plaint de la fatigue et envoie ses filles se coucher tôt. Antoine Martin quitte son terrier et rejoint sa maîtresse. Le bois est dans la cour; il y en a deux voitures. On va faire un grand feu dans l'âtre. Isabelle et Antoine placent le sac sur les chenets, au-dessus de la flamme. Ils surveillent le bûcher, comme si leur obsession pouvait disparaître avec la fumée. Ils demeurent accroupis pendant toute la nuit, ne se parlant pas, ne bougeant que pour alimenter le foyer. Au matin, il ne reste plus de Jean-Claude Martin qu'un tas de cendres. Ils en remplissent une lessiveuse, la descendent à la cave. On en garnira un sac. On ira le jeter à la rivière. Maintenant on peut attendre. Il faut faire constater officiellement la disparition de Jean-Claude. Il faut qu'Antoine Martin se crée un alibi...

Tant de soins, tant de précautions dans le crime surprennent, déconcertent. J'omets à dessein des détails horribles, car on a le cœur soulevé à la pensée qu'au matin de l'auto-dafé tragique, Antoine Martin, retrouvant un os calciné, mais non détruit, le jeta dans le feu, sur lequel Isabelle lui faisait chauffer du café... Antoine, ayant bu, reprit sa route. De Vienne, il expédia deux lettres à Isabelle. La première est signée Jean-Claude. « J'en ai assez de cette vie, écrit le mort. J'ai trouvé ici une belle femme, une belge, avec qui je pars. Débrouilles-toi comme tu veux, avec mon frère ou avec n'importe qui. » La deuxième, au-dessous de la vraie signature d'Antoine, porte ces mots : « Je t'embrasse de toutes mes forces, car je t'aime pour la vie. » Il ajoute qu'il fait depuis de longs jours les vendanges, qu'il travaille pour « Zabelle », son cher amour et qu'il gagne beaucoup d'argent. Ces deux lettres sont faites pour être montrées. Isabelle Martin les fait lire en effet au maire de la commune. Elle témoigne de la lâcheté de son mari, de la consolation qu'elle attend d'une nouvelle union. Elle réclame le divorce. La procédure commence aux environs du vingt septembre.

Il n'y avait qu'une seule chose à quoi Antoine Martin et Isabelle n'avaient pas pensé : à l'accusation anthème du mort.

— Ils sont capables de me tuer tous les deux, avait-il dit.

On s'en souvient. J'ai toujours la curiosité de savoir comment se dénoncent les criminels les plus habiles. L'aveu difficile fut obtenu en quarante-huit heures, par le chef des gendarmes de Pelussin, M. Serre, qui s'est révélé l'égal des détectives les plus perspicaces.



Thorée, à 50 kilomètres de Saint-Étienne, est construit au flanc d'un plateau.

Voici les détails, encore secrets, de cette confession.

Le samedi se passa en interrogatoires inutiles. Vers le soir, Isabelle se laissa entraîner à une maladresse : « Je ne peux tout de même pas vous dire qu'Antoine a tué son frère, dit-elle ». M. Serre donna l'ordre de la faire sortir, mais il spécifia (c'était une mise en scène) qu'il fallait introduire en même temps le criminel dans son bureau.

Comme Isabelle franchissait le seuil, M. Serre parut la tancer, car il murmura d'une voix forte : « C'est bien, votre compte est bon ! » Antoine Martin entendit cette phrase et on consentit à lui en expliquer le sens, sur le ton le plus naturel. « Elle vient de tout nous dire, vous feriez mieux d'avouer ». Il parla. Avant de signer, il précisa : « Les femmes parlent trop. Avec un homme de ma trempe, vous n'auriez jamais rien su. Je ne regrette pas ce que j'ai fait, car si Jean-Claude n'était pas mort, c'est lui qui m'aurait tué ». On n'eût plus qu'à faire contresigner par Isabelle Martin, la déclaration de son complice. Ils partirent le lendemain pour la prison de Saint-Étienne.

Mon interlocuteur terminait son récit, lorsque un bruit de clacksons monta de la route. Les gens de police et de justice arrivaient au hameau du péché, pour les formalités de la reconstitution du crime. Je vis sortir d'une auto, dans la-

quelle ils étaient maintenus par des gendarmes, les deux coupables.

On les délia. Ils entrèrent dans la maison. Ils y virent le lit défait et sur la table, le marteau, le seau et dans l'âtre les cendres groupées... Un gendarme s'étendit dans le lit et joua le rôle de la victime. Antoine Martin leva sur sa tête le marteau noirci. Isabelle reprit le seau dans ses mains. Elle ne tremblait pas. Elle paraissait ne pas comprendre. Dans les loisirs que les juges leur laissèrent par la suite, ils prononcèrent anathème sur le mort.

— Je ne regrette pas mon frère, mais celle que j'aime ! grognait Antoine. Jean-Claude m'a poussé dans ses bras, j'y voulais rester.

— Je haïssais Jean-Claude, rejetait Isabelle à l'unisson, car il me battait !...

On les laissa s'installer dans l'embrasure d'une fenêtre. Isabelle avait faim. Elle demanda qu'on lui donne un peu du pain qui restait dans son buffet. On le lui tendit : elle le partagea avec son amant...

Dans le hameau du péché, des paysans venus de Maclas, cherchaient à voir...

— Puis-je embrasser mes filles, questionna Isabelle, à mi-voix, lorsqu'on lui fit quitter sa maison...

Un gendarme rapporta la réponse :  
— Elles ne veulent pas vous voir !...  
Henri DANJOU.



Au matin, il ne restait plus de Jean-Claude Martin qu'un tas de cendres dans l'âtre.



Gardés à vue, les amants assassins nous regardaient vaguement...

# LES PISTES DU CRIME

Vingt-cinq ans d'enquête à la Police Judiciaire, par le "brigadier Riboulet"

## VIII Les constatations (1)

Les constatations matérielles, sur les lieux d'un crime, sont du domaine de l'enquêteur. Il devra y apporter toute son attention, car elles ont une importance capitale.

Sur les lieux où un crime vient d'être découvert, l'enquêteur devra examiner tout en détail et le noter. Les heures passées à cette besogne qui peut paraître fastidieuse ne sont pas toujours perdues ; s'il le faut, l'enquêteur ôtera son veston, retroussera ses manches et il ira fouiller un peu partout pour y découvrir la trace du criminel. Il devra surtout ne s'en rapporter qu'à lui-même.

Qu'on me permette de narrer l'anecdote suivante :

Etant encore jeune inspecteur, je fus appelé à m'occuper d'une affaire de vol de bijoux et d'argent commis par une domestique, professionnelle du vol. Placée sous un faux nom, avec de faux certificats et avec indication d'un domicile fantaisiste, elle était restée tout juste quarante-huit heures dans sa place, le temps de faire main basse sur les valeurs.

Quand je me présentai chez le plaignant, après avoir relevé le signalement de la voleuse, je demandai si elle avait laissé des bagages dans la chambre qui lui était réservée au sixième étage de l'immeuble. On me répondit qu'elle avait tout emporté, sauf un vieux parapluie.

Je demandai à voir cette chambre. Le plaignant me répondit que c'était inutile, qu'il avait tout visité minutieusement et qu'il n'avait rien trouvé. J'insistai et mon insistance parut lui déplaire ; elle avait quelque chose d'outrageant pour lui qui était évidemment intéressé, plus que tout autre, à ne rien négliger qui puisse favoriser la découverte de l'auteur du vol commis à son préjudice. Il consentit, cependant, à m'accompagner au sixième étage.

Le parapluie signalé était là, appuyé contre un mur. Mais, à part cet objet et les meubles, c'était le vide absolu. Dans les tiroirs, pas le moindre bout de papier. Le plaignant, triomphant, me regardait d'un air narquois. Je pris le parapluie et l'ouvris. Une carte de visite en tomba. Elle portait un nom et une adresse que le volé ne connaissait pas.

N'allez pas croire que c'était la carte de visite de la femme de chambre, professionnelle du vol. Non, mais c'était celle d'une de ses parentes.

Grâce à cette carte, je découvris l'auteur du méfait deux jours après et, avec elle, les bijoux volés ; l'argent avait malheureusement été dissipé au cours d'une folle nuit à Montmartre.

Une autre fois, ce fut une allumette bougie dite « cinq minutes » — qui n'avait été remarquée par personne — qui me permit de découvrir l'auteur d'un vol de bijoux également.

Mais voici le type de l'affaire d'assassinat dont la solution fut amenée grâce à la minutie des constatations.

Pendant la guerre, on découvrait, dans la banlieue Est, une hôtellerie — débitante de vins, dont le mari était mobilisé, lardée de vingt coups de couteau au moins, dans la cuisine faisant suite à la salle de débit. Dans la chambre, située au-dessus de cette salle et à laquelle on accédait par un escalier en colimaçon, tout était bouleversé. Le vol était le mobile du crime.

Bien que celui-ci eût été découvert à midi, la Police Judiciaire ne fut informée qu'à 18 heures. On était en hiver, il faisait nuit depuis une heure.

J'arrivai sur les lieux avec deux inspecteurs. Le Parquet me suivit de près avec le médecin légiste et l'Identité judiciaire arriva en même temps. Cela faisait beaucoup de monde.

Dès mon entrée dans le débit, je remarquai sur le sol deux boîtes de sardines vides. De crainte qu'elles soient piétinées, je les poussai de la pointe de ma chaussure au-dessous de l'escalier conduisant à la chambre.

Le commissaire de police de la circonscription expliqua au juge d'instruction les résultats de son enquête.

A midi, un voisin, surpris de ne pas voir le débit ouvert, avait prévenu un agent. On était allé chercher un serrurier et on avait ouvert la porte. C'est alors que le crime avait été découvert.

Sur une table du débit, deux verres et une bouteille vides ayant contenu du vin blanc ; sur cette table et sur le sol, des miettes de pain. La tenancière du débit avait la réputation d'être très ordonnée, de ne pas laisser les verres vides sur les tables après le départ des consommateurs. Les individus ayant bu la bouteille de vin blanc devaient donc être les assassins.

D'autre part, dans ce coin désert, la victime n'aurait pas ouvert à des consommateurs tardés, après la fermeture du débit. Or, les volets de la devanture étaient mis et la tenancière agissait ainsi généralement vers vingt et une heures. Les deux clients avaient dû entrer un peu avant cette heure-là, et c'est pendant qu'ils consommaient que la victime avait dû pousser les volets. Cette version était tout ce qu'il y avait de plausible.

Je restai seul avec deux inspecteurs. Le commissaire de police resta à également, ayant des instructions à donner à son agent qui gardait la maison du crime, instructions relatives à l'enlèvement du cadavre pour son transport à l'Institut médico-légal.

Je sortis alors mes deux boîtes de sardines de leur cachette et priai le magistrat de me dire si elles étaient dans le débit lors de son arrivée. Il me répondit ne pas les avoir re-

marquées. Une question se posa alors. Plusieurs agents s'étaient succédé dans la maison depuis midi ; n'était-ce pas l'un d'eux qui, n'ayant pas été relevé pour une raison quelconque à l'heure du déjeuner, avait acheté ces deux boîtes de sardines ?

On put joindre assez rapidement les deux agents qui avaient précédé celui qui était présent. Résultat : ce n'était pas eux qui avaient mangé les sardines ; de là à penser que les deux boîtes de conserves avaient constitué le plat de résistance du casse-croûte pris par les deux buveurs de vin blanc, puisqu'il y avait des miettes de pain sur la table et par terre, il n'y avait qu'un pas. Mon imagination d'enquêteur avait fait ce pas un quart de seconde après la réponse du dernier agent.

Bien que l'heure fût déjà tardive (il était plus de vingt et une heures), je donnai comme instructions à un de mes inspecteurs de se rendre chez les épiciers voisins avec les deux boîtes vides et de rechercher partout par qui et à qui elles avaient été vendues. Il revint moins de dix minutes après, la mine réjouie. Chez le premier épicier où il s'était rendu, celui le plus près de la maison du crime, il avait trouvé. Il venait me faire part de sa trouvaille et me pria de venir avec lui pour questionner ce commerçant et sa femme.

La veille au soir, un peu avant vingt et une heures, l'épicière avait vendu deux boîtes de sardines semblables à deux « sidis » qui avaient mauvaise allure et dont elle donna un signalement précis. C'était dans l'ordre. Ce crime paraissait bien être du « travail » de « sidis ». Quatre jours après, l'un et l'autre étaient arrêtés. C'étaient deux Marocains. Ils n'avouèrent jamais — ces gens-là n'avouent pas — mais ils furent reconnus par l'épicière ; l'un avait été autrefois locataire dans l'hôtel ; sur l'autre, on trouva des billets de cent francs, tachés de sang humain et, enfin, tous deux avaient laissé leurs empreintes digitales sur les verres.

Bien des lecteurs ont conservé le souvenir de l'affaire de la rue de Mogador. Le concierge Teissier avait tué, dans une cave de l'immeuble dont il avait la garde, le garçon de bureau Boulay. Il avait déshabillé à la cadavre, en partie tout au moins, il l'avait fouillé et il avait été le porter — par un moyen et avec une complicité qui ne fut jamais connue — au Bois de Boulogne.

A vrai dire, c'est ainsi qu'on reconstituait les faits, car Teissier n'avouait pas et il n'avoua jamais.

J'étais convaincu qu'une telle besogne n'avait pu être accomplie sans qu'un objet quelconque, et menu, dans ce cas, ne soit tombé des poches de la victime ou de ses vêtements. Je dis qu'il ne pouvait s'agir que d'un objet menu, car il avait nécessairement échappé à l'attention du meurtrier.

Cette cave était encombrée d'objets de toutes sortes : des morceaux de bois, de la paille, des bouteilles, des vieux journaux et que sais-je encore ? Imaginez un pareil fatras dans lequel il faut rechercher, par exemple, un crayon, une clé, un fragment de papier ayant appartenu à Boulay ou un bouton de ses vêtements tombé au cours du déshabillage.

Les recherches durèrent trois jours. Le premier, on découvrit un fragment de billet aller-retour du Métropolitain, représentant environ un tiers du billet, sur lequel on pouvait lire, en partie, qu'il avait été délivré à la station « George-V » ; c'était à cette station que la victime prenait chaque jour son métro. C'était encourageant, mais insuffisant. Il fallait, pour que la découverte eût une réelle valeur, trouver le billet en entier pour voir s'il était bien de la date à laquelle on situait le meurtre et savoir si ce billet n'avait pas servi au retour, ce qui était très important, car c'était aux environs de dix heures du matin que le meurtre avait été commis, c'est-à-dire à une heure où Boulay n'avait pas encore utilisé le retour du billet qu'il avait pris le matin.

La totalité du billet fut retrouvée en quatre fragments, mais à la suite de quel travail ! Ce billet était bien celui qu'avait Boulay, le jour de sa disparition qui était aussi celui de son assassinat.

Voilà quelques exemples démontrant avec quelle minutie il faut procéder aux constatations matérielles en matière de crime, et tout le parti qu'on peut en tirer.

C'est également avec la plus grande minutie que doivent être effectuées les perquisitions dont les résultats sont parfois si probants dans les enquêtes judiciaires.

Il n'existe, à vrai dire, aucune méthode qui puisse guider dans ce genre d'opération. Il faut s'inspirer des conditions de lieux dans lesquelles s'effectuent les perquisitions ; de la nature des objets qu'on recherche ; de la mentalité de l'individu chez lequel l'opération a lieu et aussi de la nature des faits qui lui sont reprochés.

C'est à l'enquêteur accompagnant le magistrat qui effectue la perquisition à faire preuve de perspicacité en s'inspirant des considérations énoncées plus haut.

Il y a tout un lot de cachettes qu'on peut qualifier de classiques et que connaît tout inspecteur expérimenté. Je m'en voudrais d'en faire ici l'énumération, ne voulant pas donner une leçon de choses aux malfaiteurs qui pourraient en avoir besoin et gêner ainsi mes jeunes collègues dans leur tâche.

Et, puisque je suis sur la question de la perquisition, voici une anecdote amusante pour finir.

Pendant la guerre, une cartomancienne de second plan avait réussi à escroquer une centaine de mille francs à une cliente. Celle-ci, malgré sa crédulité, avait tout de même porté plainte.

Je venais d'arrêter cette diseuse de bonne aventure et un commissaire de la Police Judiciaire, réputé pour son flegme, était venu procéder à une perquisition à son domicile. Nous venions de découvrir une grosse liasse de billets de mille francs. Le commissaire les compta posément devant l'inculpée : il y en avait cinquante. Après avoir demandé à la femme si elle était bien d'accord avec lui sur la somme, et après sa réponse affirmative, il plaça tranquillement la liasse de billets dans la poche de son veston et prit son chapeau pour sortir. La cartomancienne, assise à la table où avait eu lieu le décompte, se leva d'un bond et, littéralement suffoquée, s'écria :

— Mais, vous n'allez pas emporter mon argent ?

— Et je vais me gêner, lui fut-il répondu par le commissaire, sur le ton le plus calme qui fût et qui contrastait d'une façon amusante avec celui de la question.

Quand le commissaire fut parti, mon collègue et ami Delépine, qui m'avait assisté dans l'arrestation, dut faire respirer des sels à notre prisonnière qui s'était évanouie.

\*\*\*

Il ne suffit point de savoir découvrir, au cours des perquisitions, les objets susceptibles de constituer des éléments pour l'accusation. Il faut savoir en tirer parti.

Certains, parmi les objets saisis, parlent d'eux-mêmes.

Une somme importante d'argent découverte chez un individu inculpé de détournements, d'escroqueries ou d'abus de confiance et dont cet individu ne saura indiquer la provenance, est une preuve de sa culpabilité. L'arme du crime, instrument tranchant ou contondant sur lequel on retrouve plus tard des taches de sang humain, ou le revolver, alors qu'il sera prouvé que la balle meurtrière a été tirée à l'aide de cette arme, sont des preuves contre lesquelles l'inculpé ne pourra se défendre. La découverte, chez une sage-femme inculpée d'avortement, de canules spéciales ou autres objets propres à ce trafic serviront à soutenir l'accusation. Si des outils de cambrioleur, chez un « monte-en-l'air », ne constituent à eux seuls la preuve de sa culpabilité, leur découverte fera contrepoids, dans la balance de la justice, aux dénégations de leur possesseur. La découverte, chez un employé, de marchandises provenant de chez son patron, suffira, à elle seule, à confondre cet employé.

Les écrits, le plus souvent, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, ont besoin qu'on les fasse « parler ». Il ne s'agit pas, bien entendu, de documents écrits en langage clair, mais de notes brèves, écrites sur des carnets ou ailleurs, des pièces qui, à elles seules, n'ont aucune signification, des comptabilités en bonnes et dues formes, et même de simples

menus comptes comme en tiennent les ménagères.

Dans l'affaire de l'empoisonneur Girard, qui mourut en prison pendant l'instruction judiciaire, mon collègue Delépine, qui en était chargé, sut tirer parti des notes du carnet de l'inculpé en s'efforçant de les interpréter, ce à quoi il réussit d'une façon remarquable. L'affaire du dépeceur Dervaux, assassin de sa femme, fut également fertile en découvertes, par l'examen des papiers saisis au domicile du garagiste de la rue Mathis. Mais l'exemple type, dans le genre, est certainement l'affaire Landru.

On découvrit chez cet individu, au cours des perquisitions, un carnet de poche, des comptes journaliers et quantités d'autres documents de toute espèce.

Ce lot de documents me fut confié. Je pâlis dessus pendant dix-huit mois. Landru avait écrit pour lui, et pour lui seul ; ces notes consistaient en signes conventionnels, en abréviations qu'il fallait d'abord déchiffrer.

Ce travail préparatoire achevé, il restait à interpréter chaque note, chaque inscription, chaque recette et chaque dépense.

Le cadre qui m'est imposé ne me permet pas de m'étendre ici en détails sur ce sujet. Je vais simplement résumer ce que je pus arriver à établir par l'analyse de ces papiers, résultat qui contribua bien, pour les deux tiers, à la condamnation à mort de cet assassin, la découverte de menus fragments d'os calcinés à Gambais y contribuant pour le troisième tiers.

Il fut établi, d'abord, que Landru avait tué onze femmes et un jeune homme qui figuraient sous leurs véritables noms ou sous des pseudonymes sur une liste de son carnet de poche ; ce, sous prétexte de mariage, il avait été en relations avec deux cent quatre-vingt-trois femmes, qui furent identifiées et retrouvées, ce qui était indispensable pour que la liste des victimes ait son entière valeur ; que Landru n'avait fait du sentiment qu'avec une seule de toutes ces femmes, qu'avec Mlle F. S... qui, seule, avait bénéficié de certaines largesses de sa part. Par des achats nombreux de fleurs et de gâteaux, par des promenades sentimentales en bateau sur le lac du Bois de Boulogne, dont je pus retrouver la trace dans les dépenses de Landru, il fut établi que cet individu était un fin psychologue, connaissant à fond l'âme féminine, et sa tactique fut ainsi perçue à jour. Il fut prouvé que, pendant quatre ans, les crimes du sire de Gambais lui avaient rapporté soixante-deux mille francs environ ; qu'il n'avait vécu que du produit de ses crimes, à part trois ou quatre mille francs d'escroqueries qu'il avait commises pendant cette période de temps, sans doute pour ne pas « perdre la main », car Landru avait été escroc de tout temps, depuis son retour du régiment ; que tel crime lui avait rapporté exactement telle somme, celle même que la victime avait par devers elle au moment de son départ fatal pour Gambais. Il fut établi bien d'autres choses encore et notamment ceci, qui peut paraître énorme : les dates et les heures de certains crimes, dont quelques-uns remontaient à trois ans.

Un jour, pendant les assises de Versailles, j'eus l'occasion de parler toute la matinée, seul à seul, avec Landru, et la conversation fut amenée fatalement sur ses écrits qui étaient discutés à chaque audience. Il avait demandé, d'ailleurs, de revoir ses carnets en ma présence et c'était là l'occasion de notre rencontre.

Nous discutâmes ensemble très courtoisement. Il me dit :

— Vous avez découvert bien des choses dans mes carnets, mais pas tout.

J'en convins et je lui citai entre autres une inscription qui m'avait beaucoup intrigué et que je n'étais pas parvenu à interpréter.

— Je vous fournirai toutes explications à son sujet, après les assises, me dit-il.

Je ne le revis, après le verdict, que le matin de son exécution, mais...

Louis RIBOULET,  
EX-INSPECTEUR PRINCIPAL ADJOINT  
DE LA POLICE JUDICIAIRE.  
FIN



Aux constatations des enquêteurs se joignent celles des inspecteurs de l'Identité judiciaire.

(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n° 149.

# VOULEZ-VOUS RÉUSSIR dans les AFFAIRES? VOULEZ-VOUS DEVENIR UN EMPLOYÉ CAPABLE?

CONSULTEZ

LA NOUVELLE

## ENCYCLOPÉDIE COMMERCIALE QUILLET

QUI VIENT DE PARAÎTRE

20 mois  
de crédit

3 magnifiques volumes reliés dos cuir (format 21x29)  
2.000 pages de texte, reproductions d'affiches, 32 cartes géographiques commerciales en couleurs, etc.

20 francs  
par mois

Publiée sous la direction de  
**Maurice POTEL**, Inspecteur général de l'Instruction Publique  
avec de nombreux Collaborateurs, Techniciens et Spécialistes réputés



La lutte pour la conquête des marchés mondiaux devient tous les jours de plus en plus âpre.

Pour vaincre la concurrence et s'assurer une Clientèle nombreuse et fidèle, il devient absolument nécessaire d'organiser la production et la vente suivant les méthodes nouvelles qui ont subi l'épreuve de l'expérience et forcé le succès.

Le Commerce, l'Industrie, les Transports, les Banques ne peuvent prospérer que par l'Administration raisonnée et l'organisation scientifique de leur entreprise.

L'organisation du travail est donc un ensemble de méthodes qui ont pour but de donner à l'activité humaine le meilleur rendement. Ces méthodes sont applicables dans leurs principes à tous les genres d'exploitation : Commerciale, Industrielle et Financière.

LA NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE COMMERCIALE QUILLET que nous présentons aujourd'hui au Public, répond aux préoccupations actuelles des Commerçants, des Industriels modernes et de leurs principaux collaborateurs.

Tel qui possèdera les connaissances contenues dans cette importante Encyclopédie sera en mesure d'appliquer à l'administration de son Entreprise les règles fondamentales si heureusement définies par **M. Henri FAYOL**, Ingénieur des Mines, et qui peuvent se résumer ainsi :

**SAVOIR** préparer son programme d'action en réunir tous les moyens pour son accomplissement, organiser les services d'exécution, établir la coordination nécessaire à leur fonctionnement, imposer ses directives à tous les collaborateurs, contrôler que tout se réalise suivant les conditions prévues.

Ces règles générales vous les trouverez largement développées dans

L'ENCYCLOPÉDIE COMMERCIALE QUILLET

elles vous conduiront au succès.

L'Extrait du Plan général ci-après ne peut donner qu'un faible aperçu de l'étendue et de la richesse des questions traitées :

**COMPTABILITÉ COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE.** - Organisation. - Méthodes Synthétique et Analytique. - Comptabilité des Sociétés. - Coordination et contrôle, etc.

**ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE.** - Calcul rapide. - Pourcentage. Intérêts - Système métrique. - Changes étrangers - Conversion - Annuités - Amortissements, etc.

**BANQUES.** - Banques d'émission, de Crédit, d'Affaires. - Coopératives. - Devises - Changes - Comptes courants, de dépôts. - Etude de Bilan, etc.

**BOURSE DES VALEURS.** - Cours. - Opérations. - Liquidation. - Agents de change - Coulistiers, etc.

**BOURSE DE COMMERCE.** - Organe du Commerce contemporain. - Législation. - Règlements. - Organisation. - Marchés à terme, à prime. - Les Grands Marchés du Monde, etc.

**CORRESPONDANCE COMMERCIALE.** - Conseils Généraux. - Connaissances techniques et générales. - Psychologie. - Composition et Style. - Ponctuation. - Formule de Politesse - Recueil de Modèles sur tous les sujets.

**STÉNOGRAPHIE PRATIQUE.** - Pour apprendre seul et vite. - Machine à Sténographier. - Méthodes diverses. - Exercices et Corrigés.

**IMPÔTS ET CONTRIBUTIONS.** - Différentes sortes d'impôts. - Recouvrements. - Vérification et Réclamation. - Taxes municipales. - Octroi.

**DOUANES.** - Régime général. - Transit. - Entrepôt. - Contrebande, etc.

**TRANSPORTS PAR CHEMINS DE FER.** - Guide pratique de l'expéditeur. - Voyageurs. - Marchandises. - Colis Postaux. - Grande et Petite Vitesse. - Réclamations.

**TRANSPORTS MARITIMES.** - Droit Maritime. - Etudes d'ensemble. - Frêt. - Connaissance. - Formalités diverses. - Etude sur les transports constitués le manuel parfait de l'expéditeur.

**GÉOGRAPHIE COMMERCIALE.** - Les différents pays étudiés au point de vue Commercial. - France, Colonies et Monde Entier. - Monnaies. - Poids et Mesures. - Chemins de fer. - Marine marchande. - Ressources et Débouchés pour la France. - Postes et Télégraphes, Téléphone. - T. S. F. - Définition des opérations postales.

**MANUEL JURIDIQUE DU COMMERÇANT.** - Le Droit Civil - Notions et Sources du Droit. - Lois. - Applications. - Les Patrimoines. - Les Biens. - Hypothèques, etc.

**Droit Commercial.** - La Maison de commerce considérée au point de vue juridique. - Contrats. - Achats. - Ventes. - Sociétés commerciales. - Patente. - Marque de Fabrique. - Brevets. - Propriété commerciale et industrielle. - Lois et Procédures. - Application à l'Alsace et à la Lorraine. - Le Manuel juridique est un conseiller sûr qui, dans bien des cas, tiendra lieu d'une consultation d'avocat.

**LÉGISLATION DU TRAVAIL.** - Patron. - Employé. - Ouvrier. - Droits et Obligations de chacun. - Conseils du travail. - Assurances sociales. - Juridiction professionnelle. - Institutions sociales, etc.

**ASSURANCES.** - Incendie. - Accidents. - Vie, etc. - Définition. - Risques. - Police. - Lois qui régissent. - Contrôle de l'Etat, etc.

**LA PUBLICITÉ.** - Rôle et Technique. Différents imprimés, leur préparation. - Rédaction et Composition d'une annonce. - Affiches. - Enseignes lumineuses. - Etalage. - Vitrines. - Voyageurs. - Représentants, etc.

**HYGIÈNE DU COMMERÇANT.** - Installation des Maisons de Commerce suivant les règles de l'hygiène. - Heures de travail et de repos. - Secours contre les accidents. - Pharmacie, etc.

**32 CARTES DE GÉOGRAPHIE EN COULEURS.** - Toutes les lignes postales aériennes de l'Europe. - Cartes des chemins de fer et voies navigables de France. - Toutes les productions par régions et par pays, etc.

Des milliers de références, des centaines de lettres élogieuses de nos souscripteurs et les opinions flatteuses des plus hautes notabilités du monde commercial, industriel et financier sont à la disposition de tous ceux qui voudront bien en faire la demande.

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné, déclare souscrire à l'ouvrage en 3 volumes reliés, Nouvelle Encyclopédie Commerciale Quillet au prix de 395 francs, que je m'engage à payer : a) par traite de 20 francs tous les mois, la première à la réception des volumes, les autres tous les mois, jusqu'à complet paiement; b) en trois versements de 127 f. 70 chacun (3 % d'escompte); c) au comptant 374 fr. 80 (6 % d'escompte). - Chaque souscription est majorée de 8 francs pour frais de port et d'emballage et de 1 franc par quittance pour frais de recouvrement.

NOM et PRENOMS \_\_\_\_\_ SIGNATURE : \_\_\_\_\_  
PROFESSION \_\_\_\_\_ RUE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ Département \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ 193 \_\_\_\_\_

Découper ce Bon ou ce Bulletin et l'adresser à la  
**LIBRAIRIE ARISTIDE QUILLET - Société Anonyme au Capital de 13.500.000 fr. - 278, Bd. St-Germain, PARIS (7<sup>e</sup>)**  
OU A SES REPRÉSENTANTS

Demandez en utilisant le BON ci-dessous, l'importante Brochure dans laquelle est analysé chaque chapitre de cet ouvrage.

L'ENCYCLOPÉDIE COMMERCIALE QUILLET n'est pas un dictionnaire qui disperse et fragmente chaque question, mais une VERITABLE ENCYCLOPÉDIE qui groupe en chapitres très étudiés tous les éléments de l'organisation commerciale complète avec toutes les solutions qu'elle comporte comme le montre le petit extrait du Plan général publié ci-contre.

Tous ceux qui veulent sortir des sentiers battus doivent consulter l'ENCYCLOPÉDIE COMMERCIALE QUILLET à qui elle rendra d'inappréciables services.

Aux Patrons, Négociants, Commerçants, Industriels actifs et avisés elle fournira le renseignement cherché, la voie qu'ils doivent suivre pour REUSSIR SUREMENT dans leurs entreprises.

Aux Comptables, aux Employés sérieux, l'étude de cet ouvrage les mettra en possession de connaissances étendues dans le domaine des affaires et leur permettra de devenir les Collaborateurs instruits, les Chefs de Maison capables, que recherchent les Patrons soucieux de leurs intérêts.

LA NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE COMMERCIALE QUILLET en 3 Volumes reliés, format 21x29, est livrable immédiatement avec

UN CRÉDIT DE 20 MOIS (sans aucun paiement d'avance) aux conditions du bulletin ci-dessous.

Livraison par colis postal à domicile, encaissement par quittances présentées par la poste.

**BON** pour une Notice illustrée de l'Encyclopédie Commerciale Quillet, envoyée gratuitement et franco sur demande.

Nom et Prénoms \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_

**AVENIR** Mme F. BÉNARD, 46, rue Turbigo, Paris 3<sup>e</sup>, voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1932, mois par mois. De 2 à 6 h., sauf dimanches; et par correspondance (envoi date naissance et mandat 20 fr. 50).

**Mme TAMARA** Sujet russe infatigable. Tarots, Ligne main. T. l. j. de 2 à 7 h. A part. de 10 f. 60, rue du Cherche-Midi. 2<sup>e</sup> ét. Escalier B. PARIS (6<sup>e</sup>)

**Jane Phong** Astrologue rép., rens. s. tout ce qui vs intéresse. Env. 10 fr. écr. 25, Gal. des Marchands (8<sup>e</sup>), Pren. et d. nais.

**GERMAINE DE VERLÈNE** CÉLÈBRE ASTROLOGUE. Consulte sur tout, traite par correspondance toutes langues. Reçoit tous les jours (téléphone Nord 28-85) 6 bis, Rue Chevalier-de-la-Barre, Paris (4<sup>e</sup> étage asc.)

LA CÉLÈBRE VOYANTE **MAINA JUAN**  
Connait toutes les sciences occultes. Voit tout. Renseigne sur tout. Son talent naturel la fait rechercher par toute personne désirant lever le voile de l'existence, comm. et approp. sa destinée. Une consult. suffit pour être émerveillé !... Prix mod. 55, bd Sébastopol, Paris et par corresp.

**MME MAX** Voyante, et ses tarots. Donne conseils s. t. avenir, ramène affect. 9 à 19 h. Par correspondance, 20 fr. et date naissance, 30, rue Polonceau, Paris. Métro Barbès.

**Mme LEBERTON** TAROTS, CHIRONANIE, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey, 1<sup>er</sup> à gauche, PARIS (Etoile).

**VOYANTE** Voulez-vous être forts, vaincre et réussir? Consultez la célèbre et extraordinaire inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir. Vous serez utilement guidés. **Thérèse GIRARD**, 78, Avenue des Terres, Paris (17<sup>e</sup>), cour 3<sup>e</sup> étage. De 1 h. à 7 h.

**Mme de THELES** CÉLÈBRE PAR SES PRÉDICTIONS. Voyante à l'état de veille. Tarots, Horos. De 3 à 7 h. et par corresp. 10 fr., date nais. T. l. j. (dim., lun. exc). 74, r. Lourmel, 4<sup>e</sup> ét. Métro: Beaugrenelle. Paris (15<sup>e</sup>)

**Mme LUCETTE** Consult. par MEDIUM. Cartomanie SCIENCES OCCULTES, - MAGIE. 35, r. St-Marc, 2<sup>e</sup>. T. l. j. de 10 à 6 h. et par corresp.

**MARTHA MARY** VOYANTE; Méth. égypt. trans. pensée. Fixe date, év. par lect. dans sable et crist. Tarots. Reçoit 1 à 7 sauf dim. et lundi. Par cor. 20 f. 50. 70, r. Pixérécourt (20<sup>e</sup>) 5<sup>e</sup> ét. Mét. : Pl. des Fêtes

A TITRE DE RECLAME  
au prix de la main-d'œuvre nous livrons une montre pour : Soignée, garantie 5 années Rien d'avance. Service de suite. Nos envois sont faits contre remboursement.  
**10 fr**  
Etabli\* E. A. VICTOR, section D., rue Amielot - PARIS - XI<sup>e</sup>

**ECRITURES** CHEZ SOI, sérieux, très lucratif. G. RIGUET, B. P. 15, Le Bourget.

1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.

7 fr. le GENT Copies d'ad. et gains suivis à CORRESPONDANTS 2 sexes. p. lois. Etab. T. SERTIS, Lyon.

1.200 fr. p. mois s. quit. empl. 2 sexes. Part. facile chez soi. FUSEAU, 11, Marseille.

200 fr. par semaine. Ecrivures chez soi. Timbre. Mad. FERDINAND, H. B. P. 12, Versailles.

Copies d'adresses D. ALBERT, B. P. 111, Nice, et trav. d'écr. ch. soi tr. sér.

### IL FAUT MAIGRIR

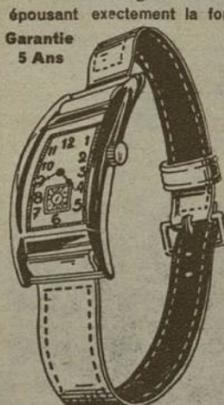
sans avaler de drogues, pour être mince et à la mode ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du 5<sup>e</sup> jour. Ecrivez en citant ce journal, à Mme COURANT, 98, boulevard Auguste-Blancq, Paris, qui a fait vœu d'envoyer gratuitement recette simple et efficace, facile à suivre en secret. Un vrai miracle!

### MONTRE-BRACELET

POUR HOMMES

Marque UTILIA

en PLAQUÉ OR LAMINÉ Rectangulaire et Cintrée



épousant exactement la forme du Poignet L'Élégance de sa ligne CAMBREE lui confère un cachet de perfection tout particulier.

Garantie 5 Ans  
CRÉATION et MODÈLE Exclusif MOUVEMENT A ANCRE empierré de 15 Rubis, Balancier compensé, à n. l. magnétique Ellipse spirale Spiral BRÉGUET Haute précision. Chiffres saillants. Petit Cadran de Secondes. Bracelet cuir veau velours d'un riche effet. Boîtier en plaqué or.

Indispensable à tous SPORTIFS, TOURISTES, AUTOMOBILISTES, VOYAGEURS, INGÉNIEURS, CONTREMAÎTRES, etc. Contrôle le rendement, oblige à l'exactitude.

PRIME GRATUITE. Tout Souscripteur qui enverra le BULLETIN DE COMMANDE ci-dessous recevra en même temps que la MONTRE-BRACELET un SUPERBE STYLO-MINE en Argent Système Breveté indérégable.

Les deux objets sont livrables immédiatement aux Conditions du Bulletin ci-dessous.

**BULLETIN DE COMMANDE**  
Veuillez m'adresser le BRACELET-MONTRE en PLAQUÉ OR laminé avec sa prime au prix de 295 frs que je paierai à raison de 20 frs par mois, le 1<sup>er</sup> de 25 frs, port et emballage compris, et les suivants de 20 frs tous les mois. Au comptant 280 frs. Les quittances seront majorées de 1 fr. pour frais d'encaissement.

Nom et prénoms \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Département \_\_\_\_\_

Envoi du superbe catalogue, Gratuitement, sur simple demande - Prière de découper ce Bulletin et l'envoyer à

### LE CHRONOMÈTRE "UTILIA"

vous fera le Maître de l'heure et vous aurez à la fois un Chronomètre de haute précision et un bijou d'une élégance supérieure.

Boîtier en PLAQUÉ OR, Forme extra-plate

Invariable Garanti 5 ans

15 à 16 MOIS DE CRÉDIT

20 fr. par mois

PRIME GRATUITE Une CHAÎNE en PLAQUÉ OR Fixe

Son MOUVEMENT Avec échappement à ancre, ligne droite, double plateau, levées visibles et ellipses en rubis empierré de 15 rubis fins, balancier compensateur, véritable Spiral Bréguet, donne un réglage de haute précision insensible aux changements de position et aux variations de température. Il est accompagné de son Bulletin de Marche et de Réglage garantis et sort d'une des PREMIÈRES Manufactures d'Horlogeries Spécialisées.

IL EST GARANTI 10 ANS et sa précision est absolue. Il n'est pas sensible à l'alimentation produite par les dynamos et autres machines électriques

Son BOÎTIER n'est pas en Acier qui blanchit et qui rouille. Il n'est pas en Argent qui jaunit et noircit. Il n'est pas en Or, car, en prix abordables, il serait trop mince, trop faible et incapable de se maintenir intact durant des années et en boîte solide et massive, il serait d'un prix trop élevé. INALTERABLE comme l'OR, aussi résistant qu'une boîte d'or de 1500 frs, il a la même forme, la même apparence, les mêmes avantages que l'OR pur tout en coûtant beaucoup moins cher.

Il est en PLAQUÉ OR laminé, composition inaltérable, garantie fixe, et il est rachaté après usage 2fr. 50 le gramme, c'est-à-dire 10 FOIS PLUS que l'ARGENT.

Livrable immédiatement aux conditions du Bulletin ci-dessous

**BULLETIN DE COMMANDE**

Je soussigné déclare acheter un CHRONOMÈTRE "UTILIA", boîtier PLAQUÉ OR laminé, au prix de 315 frs que je paierai 20 frs par mois, le 1<sup>er</sup> de 25 frs port et emballage compris, et les suivants de 20 frs tous les mois. Au comptant 295 frs. Les quittances seront majorées de 1 fr. pour frais d'encaissement. Cette commande me donne droit à la Prime gratuite d'une CHAÎNE en plaqué or.

Nom et prénoms \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Département \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_ 193 \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Envoi du superbe catalogue, Gratuitement, sur simple demande - Prière de découper ce Bulletin et l'envoyer à **L'ÉCONOMIE PRATIQUE - 15, Rue d'Enghien - PARIS-X<sup>e</sup>**

*Le premier hebdomadaire des faits-divers*

4<sup>e</sup> Année - N° 157

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

29 Octobre 1931

# DÉTECTIVE

La « Marseillaise... »



Photo «Déetective».

**Ce n'est pas l'hymne national, mais un jeu, brutal et simple, qui, à la faveur de la nuit, transforme la case des bagnards en tripot...**

(Lire, pages 4 et 5, « Les hommes punis », grand reportage au bagné par Marius Larique.)

AU SOMMAIRE { Vole-t-on des enfants?, par F. Dupin. — Une nuit avec les « fonceurs », par Augustin Rodet. — L'exode, par Marcel Montarron. — Criminel par hypnose, par Jean Vildrac. — Les pistes du crime, par le « brigadier » Louis Riboulet.